

CHAPITRE VI.

SEDANTIA, les SÉDATIFS.

On désigne sous ce nom des médicamens qui diminuent directement, et sans produire d'évacuation, les mouvemens et les puissances du système humain: ces médicamens sont de différentes espèces, suivant qu'ils agissent plus immédiatement sur le système nerveux ou le système sanguin. Nous en parlerons en conséquence sous les titres de *Narcotiques* ou de *Raffraichissans*: nous considérerons d'abord les premiers.

SECTION PREMIÈRE.

DES NARCOTIQUES.

Ce sont des médicamens qui, en diminuant la sensibilité et l'irritabilité du système, diminuent les mouvemens et les puissances motrices qui lui sont propres: ils sont communément remarquables, en ce qu'ils produisent cette cessation du sentiment et du mouvement dans laquelle consiste le sommeil; c'est pourquoi on les nomme souvent *hypnotiques* ou *somnifères*.

Leur puissance et leur action peuvent souvent s'étendre au point d'éteindre entièrement le principe vital; c'est pourquoi ils forment cette classe de substances que l'on a proprement appelées *poisons*, et auxquelles ce nom convient strictement.

Les puissances du sentiment et du mouvement dépendent particulièrement de l'état du cerveau ; ce qui donne lieu de croire communément que les médicamens dont nous nous occupons agissent primitivement et spécialement sur cet organe ; mais sans faire mention des objections que l'on pourroit faire contre les hypothèses que l'on a adoptées sur cet objet , je me contenterai de remarquer que les Narcotiques agissent en diminuant les mouvemens et les puissances motrices, sur tout dans les parties sur lesquelles on les applique immédiatement, et qu'ils produisent cet effet sur des parties qui n'ont absolument aucune connexion avec le cerveau ; d'où l'on doit conclure qu'ils agissent sur une matière commune à tout le système nerveux.

Afin de mettre plus de précision dans cette matière, nous regardons comme démontrée l'hypothèse que nous avons admise plus haut, qu'il y a un fluide subtile élastique inhérent dans la substance médullaire du cerveau et des nerfs, des mouvemens duquel dépendent tous les mouvemens vitaux et du sentiment ; nous croyons par conséquent que les mouvemens d'une partie quelconque se communiquent par le moyen de ce fluide à toute autre partie du système nerveux.

Plusieurs phénomènes prouvent que la mobilité de ce fluide peut être plus ou moins grande dans différens temps, et sur-tout qu'elle peut varier à cet égard, en raison des corps étrangers qui sont appliqués sur les nerfs ; il est en conséquence aisé de concevoir que les Narcotiques agissent de manière à diminuer la mobilité de la puissance nerveuse, et qu'étant pris en certaine quantité, ils peuvent entièrement détruire cette mobilité : telle est en général la manière d'agir des

Narcotiques sédatifs; mais elle éprouve diverses modifications, dont il ne nous est pas possible de rendre raison d'une manière claire: néanmoins nous tâcherons, en considérant les Narcotiques en particulier, d'aller plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

D'après cette idée générale sur l'action des Narcotiques, je remarquerai que quoiqu'ils agissent, comme nous l'avons dit, premièrement et spécialement sur les nerfs sur lesquels ils sont immédiatement appliqués, leur action s'étend en même temps très-constamment sur les autres nerfs qui communiquent avec les premiers, et cette action est plus ou moins forte, suivant le nombre et la sensibilité des nerfs sur lesquels on applique d'abord les Narcotiques. Il n'y a pas d'exemple plus remarquable et plus fréquent de ce que je viens de dire, que l'effet des Narcotiques appliqués sur la surface interne de l'estomac, où le nombre et la sensibilité particulière des nerfs donnent lieu à l'action de ces médicamens de s'étendre fort au loin; car il faut remarquer en outre que l'action de presque toutes les substances que l'on applique sur une partie se communique plus ou moins à l'origine des nerfs ou au sensorium commun, d'où cette action s'étend ensuite plus ou moins sur tout le système.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que c'est spécialement et les plus communément parce que l'action des Narcotiques se communique de l'estomac au cerveau, que leurs effets généraux se manifestent si facilement dans tout le système; c'est pourquoi, en considérant l'action des Narcotiques, nous avons particulièrement fait attention à ces effets qui s'étendent du sensorium à tout le système.

Mais il est convenable d'entrer dans de plus grands détails, et d'observer que communément les effets de nos Narcotiques se manifestent d'abord spécialement sur les fonctions qui sont plus susceptibles de changement, en raison de la mobilité du fluide nerveux dont elles dépendent, c'est-à-dire, sur les fonctions animales, dans la cessation desquelles consiste le sommeil; c'est pourquoi ce dernier en est si communément la suite.

Les effets des Narcotiques se manifestent aussi en même temps sur les fonctions vitales, au point d'en affaiblir les mouvemens, et de diminuer la fréquence de leur action: un nombre infini d'expériences prouve que les Narcotiques produisent fréquemment et communément ces effets, quoiqu'il y ait des cas où l'on ne s'en aperçoit pas, par les raisons que je donnerai par la suite.

La puissance particulière aux Narcotiques, de diminuer la mobilité de la puissance nerveuse, est encore plus sensible et moins douteuse à l'égard des fonctions naturelles. Ainsi, les Narcotiques introduits d'une manière quelconque dans le corps, diminuent toujours l'activité du canal alimentaire, qui est l'organe principal des fonctions naturelles.

Un autre effet particulier aux Narcotiques, et relatif aux fonctions naturelles, est la diminution et la suspension de toutes les sécrétions, et de chaque excrétion, excepté la sueur.

Il résulte de tout ce que je viens de dire, que l'action des Narcotiques s'étend sur toutes les fonctions qui dépendent de l'énergie du cerveau, à l'égard de laquelle ils manifestent leur puissance sédative: cette puissance peut avoir différens degrés, et être diversement modifiée, tant

par la nature du Narcotique dont l'on fait usage, que par l'état où se trouve le corps sur lequel on applique le Narcotique; néanmoins ses effets sont universellement et directement sédatifs.

Il se présente cependant ici une difficulté considérable; car il faut sur-tout remarquer que les Narcotiques, au lieu d'agir toujours comme sédatifs, ou de diminuer l'action du coeur, sont fréquemment un puissant stimulant pour cet organe, et que, quand ils commencent à agir, ils augmentent souvent la force et la fréquence de son action.

Il est difficile de dire comment cela peut s'expliquer et s'accorder avec notre doctrine générale. Quelques médecins se sont imaginés qu'il existoit une matière stimulante et une autre sédative dans la même substance Narcotique; leur opinion ne paroît pas absolument dénuée de fondement, en ce que la substance du Narcotique est âcre au goût, et enflamme facilement la peau sur laquelle on l'applique; et l'on accordera d'ailleurs aisément que la matière stimulante se trouve en grande quantité dans le vin ou les autres esprits ardents qui agissent communément comme Narcotiques.

La puissance stimulante directe est néanmoins, d'une autre part, douteuse, en ce qu'il y a plusieurs substances dans lesquelles la puissance sédative se manifeste sous un volume extrêmement petit, et il n'est guère possible que la matière stimulante se trouve, sous un volume aussi petit, en assez grande quantité pour stimuler très puissamment le coeur; au moins nous ne connoissons pas d'autre stimulant pur qui, sous le même volume, puisse produire cet effet sur le corps, lors même qu'on l'applique sur l'estomac, ou de tou-

te autre manière. L'on peut encore ajouter ici une réflexion: quand même les puissances sédatives et stimulantes se trouveroient combinées dans la même matière, l'on ne seroit nullement fondé à supposer que la puissance stimulante doit communément agir avant la sédative, comme il arrive fréquemment à l'égard des Narcotiques.

Il paroît donc nécessaire, pour expliquer les effets stimulans que produisent souvent les Narcotiques, de recourir à quelqu'autre cause que la puissance stimulante directe de la substance que l'on a prise, et cette cause semble être la résistance suivie d'un certain degré d'activité, que l'économie animale oppose naturellement à tout ce qui est capable de lui nuire.

Cette puissance, comme nous l'avons déjà dit, est très connue dans les écoles de médecine sous les noms de *force conservatrice* et *médicatrice de la nature*: quelque difficile qu'il soit d'en rendre raison, on doit admettre cette loi générale de l'économie animale comme une chose de fait, ce que nous avons tâché de prouver amplement plus haut, au sujet des Stimulans.

Nous ne balançons pas de recourir ici à cette puissance, pour expliquer les effets stimulans qui se manifestent souvent après avoir pris des Narcotiques: ces effets sont très-communément évidens et considérables; mais ils ne prouvent pas qu'il existe aucune puissance stimulante directe dans les substances narcotiques; car on peut aussi facilement rendre raison de leur action, en les considérant comme des stimulans indirects, de la manière que nous l'avons expliquée ici et plus haut.

Je me contenterai d'ajouter un mot pour éclaircir ce sujet. Les Narcotiques produisent fré-

Tome II.

R

quemment le délire connu sous le nom d'*ivresse* ; ce délire paroît souvent accompagné des mêmes circonstances que l'on attribue à la puissance stimulante ; ce qui a fréquemment donné lieu de supposer qu'il étoit produit par l'action d'un stimulus sur le cerveau ; il est vrai que ce délire dépend en quelque sorte de l'opération stimulante qui a lieu dans cet organe de la manière que j'ai exposée ; mais si c'étoit ici le lieu convenable , je pourrois prouver par les loix de l'économie animale , qu'un stimulus n'est pas communément suffisant , et qu'on ne peut expliquer les symptômes d'ivresse produits par les Narcotiques , qu'en admettant le concours d'une puissance sédatrice .

Je conclus en conséquence de tout ce que je viens de dire , que l'action des Narcotiques est toujours directement sédatrice : néanmoins , avant de m'occuper des objets particuliers propres à éclaircir ceci , je crois devoir parler d'une circonstance relative à l'action des Sédatifs en général : il faut remarquer que quand ces Sédatifs introduits dans le corps ne sont pas absolument mortels , leur action n'est que d'une certaine durée , qu'en conséquence leurs effets cessent entièrement , ou au moins diminuent beaucoup au bout d'un certain temps plus ou moins long , suivant les circonstances .

L'action des Narcotiques cessant aussi facilement , il est nécessaire , lorsqu'on les donne comme médicamens , d'entretenir leurs effets ; ce qu'on ne peut faire qu'en réitérant le Sédatif au bout d'un temps convenable ; et l'on observe , dans ces occasions , cette loi de l'économie animale , par laquelle toutes les impressions qui n'excitent pas à l'action deviennent plus foibles , lorsqu'elles

sont réitérées ; c'est pourquoi, lorsque l'on réitère les Narcotiques, l'impression, c'est-à-dire, la dose doit être plus forte qu'avant: cela arrive très-constamment lorsqu'on réitère les Narcotiques, et est une preuve, pour ceux qui connoissent la puissance de l'habitude, que ces substances agissent, dans la plupart des cas, par leur puissance sédative, plutôt que par leur puissance stimulante.

Il est difficile d'expliquer cette cessation des effets des Narcotiques; et pour y parvenir, il faut observer qu'elle tient à une question relative au sommeil naturel, qui consiste à déterminer si lorsque le sommeil a duré quelque temps, il cesse toujours par l'application d'un stimulus, ou s'il cesse au contraire spontanément, parce que le système est rétabli dans l'état où il étoit avant que les causes du sommeil agissent. La dernière explication sera adoptée de ceux qui supposent que le fluide nerveux est l'effet d'une sécrétion qui peut s'épuiser et être réparée de nouveau; mais cette hypothèse est tellement dénuée de probabilité, que je pense que peu de personnes l'admettent aujourd'hui: si cela est ainsi, la question se réduit à déterminer comment, quand le sommeil naturel a subsisté quelque temps, ou a été produit artificiellement par les Narcotiques, le fluide nerveux se rétablit dans son premier état, c'est-à-dire, tel qu'il étoit dans la veille.

Il est difficile d'expliquer quelle est la condition physique ou mécanique dans laquelle consistent les différens états du sommeil ou de la veille; néanmoins il est très-probable que ces deux états se succèdent réellement l'un à l'autre. L'on admettra facilement que la veille doit nécessairement produire le sommeil; et il est également

R 2

probable que le sommeil qui a duré un certain temps, dissipe non-seulement l'état du sommeil, mais produit même une condition nécessaire à l'état qui constitue la veille: si l'on accorde cela à l'égard du sommeil naturel, l'on conviendra facilement que les mêmes moyens doivent agir sur l'état produit par les Narcotiques, et y mettre fin au bout d'un certain temps.

Telles sont les réflexions que je puis offrir sur les Sédatifs en général: les tentatives nouvelles que l'on peut faire en les considérant sous ce point de vue, seront plus aisées à connoître par ce que je dirai des substances particulières que j'ai renfermées sous ce titre. Je considérerai d'abord ce Sédatif, dont on fait le plus fréquemment usage en médecine.

DES NARCOTIQUES EN PARTICULIER.

OPIMUM, L'OPIMUM.

Cette substance se tire par différens moyens d'une espèce de pavot, auquel on a convenablement donné le nom trivial de *papaver somniferum*. L'histoire botanique de cette plante, et les différens moyens d'en obtenir l'Opium, sont décrits dans un si grand nombre de livres, que je crois absolument inutile de répéter ici ce que l'on a écrit sur ces objets, ou de déterminer le moyen par lequel on se procure particulièrement l'Opium des boutiques: j'omets d'autant plus volontiers ces détails, qu'il me paroît suffisamment probable que les différens moyens dont on se sert peuvent donner des substances dont le degré de pureté et de puissance varie, sans occasionner de différence dans les qualités du médicament. Je vais donc

examiner quelle est la qualité de l'Opium qui se trouve communément dans nos boutiques.

Je considérerai d'abord sa manière d'agir et ses effets généraux sur l'économie animale; j'examinerai ensuite comment ces effets sont variés et modifiés par les circonstances particulières aux maladies dans lesquelles on prescrit l'Opium.

Les effets généraux de l'Opium sont absolument les mêmes que ceux que j'ai dit être communs aux Narcotiques en général; en parlant de ces effets, j'ai particulièrement pris l'Opium pour exemple: je crois cependant convenable d'entrer ici dans quelques détails plus particuliers sur cette substance.

Les effets généraux des Narcotiques, et peut-être chaque effet particulier dont on a parlé, dépendent, à ce que je crois, de la puissance dont jouissent ces substances, de diminuer la mobilité, et de suspendre d'une certaine manière le mouvement du fluide nerveux.

Nous allons par conséquent nous occuper plus particulièrement de cet objet relativement à l'Opium, et je crois devoir parler, en premier lieu, de la puissance dont jouit ce médicament de procurer le sommeil.

Le sommeil est une état de l'économie animale qui survient spontanément chez l'homme, et peut-être chez tous les autres animaux dans leur état naturel de santé, dans le cours de chaque révolution diurne du soleil.

Chez l'homme, dont nous nous occuperons uniquement ici, le sommeil est différemment modifié; mais dans son état le plus naturel et le plus complet, il consiste dans la cessation totale de l'exercice de toutes les sensations et de toutes les pensées, et par conséquent dans la cessation

R 3

de toutes les opérations intellectuelles, ainsi que de tout exercice de la volition et des mouvemens du système qui en dépendent.

Nous regardons comme une chose reconnue, que tout exercice du sentiment et du mouvement volontaire dépend du mouvement du fluide nerveux qui se porte au cerveau et qui en revient; d'où nous concluons que le sommeil consiste dans la suspension de ces mouvemens. L'on a assigné différentes causes de cette suspension; mais il ne paroît pas nécessaire d'examiner ici ces différentes opinions, parce que nous supposons avoir démontré ailleurs que cette suspension dépend de la nature du fluide nerveux même, qui est disposé aux états alternatifs d'engourdissement et de mobilité.

Nous ne prétendons pas expliquer quelle est la condition physique ou mécanique du fluide nerveux dans ces différens états; mais il paroît qu'il suffit, pour notre objet présent, de dire que l'Opium produit un état semblable à celui qui a lieu dans le sommeil naturel: or, comme dans ce cas les mouvemens qui se portent des extrémités des nerfs au sensorium cessent, il nous est aisé de concevoir comment l'Opium, en produisant cet état, peut produire la cessation de tout sentiment de douleur ou d'autre irritation qui survient dans une partie quelconque du système.

Comme il y a en même temps dans le sommeil une cessation parfaite de l'exercice de la volonté et de tout mouvement du cerveau vers les autres parties du système, l'Opium peut de même suspendre tout mouvement du cerveau dans les organes volontaires, soit que les mouvemens s'y manifestent sous la forme de convulsion ou de spasme.

Ces puissances de l'Opium se manifestent non-seulement dans les fonctions animales, mais dans les autres mouvemens du système dépendans, comme je le présume, de l'énergie constante du cerveau; l'Opium diminue certainement la force de cette énergie, et par ce moyen modère et suspend, jusqu'à un certain point, toutes les fonctions vitales et naturelles.

Pour suivre l'analogie qu'il y a entre le sommeil naturel et celui que produit l'Opium, il est bon d'observer que le sommeil survient plus ou moins facilement, suivant que les causes qui le produisent sont plus ou moins fortes, et principalement en raison des travaux du jour précédent; mais il survient avec plus de certitude, lorsque les irritations communément produites par l'exercice des fonctions, ou par les impressions externes, sont entièrement dissipées, sur-tout lorsqu'il n'en existe aucune de celles du premier genre qui sont produites par l'interruption de la digestion, par l'activité des opérations de l'esprit, et par l'action augmentée du système sanguin.

Ces circonstances à part, le sommeil dépend en grande partie de la révolution périodique à laquelle le système est assujetti; et il doit, par l'influence de cette révolution, revenir à son période ordinaire, quoique les travaux du jour précédent aient été beaucoup moindres que de coutume: les seuls obstacles qui puissent s'opposer à son retour sont quelques-unes des irritations dont je viens de parler, ou d'autres qui dominent dans le système.

Lorsque le sommeil survient malgré les circonstances qui tendent à l'empêcher, il est interrompu par ces mêmes irritations, c'est-à-dire, par les causes de la veille, qui surviennent fréquem-

ment; ou, si elles ne sont pas portées au point d'exciter le réveil, elles peuvent rendre le sommeil incomplet, en ne produisant qu'une interruption partielle de pensées; et comme cet exercice de la pensée est irrégulier quand il n'est que partiel, il doit produire cette incohérence et cette contrariété d'idées que nous appellons *rêves*.

Les rêves peuvent être doux et même agréables, suivant le degré des causes qui les produisent, ou ils peuvent être plus agités et accompagnés de plus d'émotion, en raison de la violence de leurs causes. Il paroît que les rêves diffèrent, même lorsqu'ils sont produits par des causes modérées; ils sont gais ou tristes, suivant le ton de l'esprit qui domine chez la personne affectée; mais je ne puis expliquer pourquoi ils sont généralement effrayans, lorsqu'ils sont produits par des causes violentes.

Tels sont les différens états du sommeil naturel; mais les effets qu'il produit sont aussi différens lorsqu'il est dissipé: tantôt on éprouve un sentiment de bien-être, parce que le système est débarrassé de toutes les irritations qu'il éprouvoit avant, et on dit alors que le sommeil est rafraîchissant, d'autres fois il reste quelques-unes des irritations qui troubloient le sommeil, qui font en conséquence desirer qu'il continue.

Je laisse à ceux de mes lecteurs qui aiment à s'occuper de pareilles spéculations, à examiner si quand il n'existe pas de semblables irritations, l'état de sommeil ne donne pas une disposition à sa continuité: mais, de quelque manière qu'ils puissent décider la question, cela ne changera pas la proposition que j'ai admise plus haut; il n'en sera pas moins vrai que l'état du sommeil cause l'état propre à la veille, puisqu'il est évident que

quand le sommeil a duré quelque temps, il produit un état du système qui le rend plus sensible aux stimulus de tout genre.

Les états produits par l'Opium sont analogues à ces différens états du sommeil naturel et aux conséquences qui en résultent. Si le système est suffisamment libre d'irritation, l'Opium procure un sommeil qui ne seroit pas survenu spontanément : lors même qu'il subsiste quelques irritations, si elles sont modérées, l'Opium, en diminuant la sensibilité, peut procurer le sommeil, et cet effet sera plus ou moins considérable, suivant la dose d'Opium. Dans quelques cas, quoique la dose que l'on a donnée ne soit pas suffisante pour procurer le sommeil, elle peut dissiper, ou au moins diminuer les causes d'agitation qui dominoient, et procurer par ce moyen une tranquillité qui, en subsistant quelque temps, paroît souvent égale au bien-être que produit le sommeil.

Il y a néanmoins des cas où l'irritation du système est portée à un degré si considérable, qu'une dose modérée d'Opium ne peut la dissiper ; dans ces cas, le sommeil ne survient pas, et il y a en même temps une espèce de conflit entre l'irritation, qui est stimulante, et la puissance sédative de l'Opium ; ce conflit augmente l'irritation du système, et est souvent très-pernicieux : néanmoins la puissance sédative de l'Opium est tellement capable de produire le sommeil, qu'en en donnant une grande dose elle peut dissiper des irritations très-fortes ; et il faut remarquer que le conflit dont je viens de parler est souvent dû à ce que la dose d'Opium est trop petite, et qu'une dose plus forte auroit pu dissiper plus parfaitement les irritations.

Il est souvent difficile de déterminer dans la pratique la dose convenable d'Opium; mais l'on doit prendre pour guide la nature de l'irritation qui domine. Il paroît que quand les irritations agissent primitivement et spécialement sur le cerveau, et nullement sur le système sanguin, l'on peut employer l'Opium avec beaucoup de hardiesse; et donné à grande dose, il dissipera toujours entièrement l'irritation, ou au moins il en suspendra l'action quelque temps; d'où l'on doit conclure que dans les cas purement nerveux, l'on peut employer avec beaucoup de sûreté l'Opium à très-grande dose.

J'ai observé plus haut que quand les Narcotiques, et sur-tout l'Opium, commençoient à agir, ils irritoient souvent le système sanguin, et augmentoient la force de la circulation: quelles que soient les causes de cet effet, le fait est certain, et c'est ce qui donne, à un certain point, à l'Opium la puissance d'agir comme cordial, et d'égaliser. J'observerai, à cette occasion, que l'action de la puissance stimulante n'arrête pas toujours entièrement la puissance sédative, mais qu'elle la suspend souvent quelque temps, pour produire ce que l'on peut appeller l'état intermédiaire d'ivresse; cet état peut paroître plus ou moins considérable, suivant l'équilibre qui se trouve entre la puissance stimulante et sédative, ou subsister plus ou moins de temps, et servir par conséquent à expliquer plus particulièrement l'action de l'Opium, suivant les différentes personnes et les différens cas.

En admettant la puissance stimulante de l'Opium, l'on pourra particulièrement expliquer pourquoi, chez les personnes où la puissance stimulante est considérable, les effets d'une dose mo-

dérée d'Opium peuvent, au lieu de produire le sommeil, paroître l'empêcher, en augmentant l'action du coeur; et il est probable que c'est souvent par cette cause que l'Opium ne produit pas le sommeil. L'on s'appercvra aussi aisément, que quand les irritations qui dominent déjà dans le système, et qui empêchent le sommeil, dépendent de l'action augmentée du coeur et des artères, l'addition du stimulus de l'Opium, qui agit alors plus facilement, doit nécessairement prévenir le sommeil, et produire toutes les conséquences fâcheuses du conflit dont j'ai parlé plus haut: néanmoins il y a beaucoup de cas où la puissance sédative l'emporte, et produit enfin le sommeil; l'on pourra connoître, d'après ce que j'ai dit plus haut, quel doit être l'état de ce sommeil, et quels sont les effets qu'il doit produire.

Les effets de l'Opium sur tout le système seront peut-être salutaires, si sa puissance sédative l'emporte non-seulement sur l'énergie générale du cerveau, mais même empêche que cette énergie ne se développe et n'augmente l'action du coeur: il résultera au contraire certainement des effets pernicioeux, si l'irritation du coeur continue après que l'action de l'Opium a cessé, ou si elle se renouvelle plus facilement par cette même action.

Il est évident que les puissances sédative et stimulante de l'Opium agissent dans un seul et même temps; et la preuve la plus remarquable que nous en ayons, c'est que l'Opium agit comme un puissant sudorifique. L'augmentation de l'action du coeur, quelle que soit sa cause, tend à produire la sueur; mais tout le monde sait qu'il est difficile d'exciter les sueurs en faisant usage de médicamens purement stimulans, et l'on a remarqué de tout temps que l'Opium étoit le plus effi-

cace de tous les sudorifiques: quelques personnes pourroient attribuer entièrement cet effet à sa puissance stimulante; il est néanmoins très-probable que la puissance sédative concourt avec cette dernière, et qu'en relâchant les extrémités des vaisseaux, elle produit avec plus de certitude les sueurs, et qu'elle les porte à un plus haut degré.

Les sueurs qui surviennent souvent pendant le sommeil naturel, et sur-tout les sueurs colliquatives que l'on observe dans l'hétiſie, n'ont-elles pas une analogie avec cet effet de l'Opium, puisqu'elles dépendent du concours d'une irritation et de la foiblesse des extrémités des vaisseaux.

Avant de finir ce qui concerne l'action de l'Opium en général, je crois devoir examiner les changemens qu'il peut produire dans l'état des fluides. L'on s'est très-communément imaginé que l'Opium raréfioit le sang; mais je ne vois pas sur quoi est fondée cette opinion: dans beaucoup de cas, l'Opium produit ses effets sur le système nerveux, quoiqu'il soit encore dans l'estomac, avant que l'on puisse supposer qu'il ait passé dans la masse du sang, et souvent avant qu'il paroisse avoir augmenté l'action du coeur. En supposant même qu'une portion d'Opium pénètre dans les vaisseaux sanguins, à moins que l'on ne prouve qu'il agit alors comme un levain, nous nous en rapporterons au principe général, qu'aucune espèce de matière ne peut, quand elle est en très-petite quantité, produire un effet considérable, lorsqu'elle est mêlée à une masse beaucoup plus grande.

J'en conclus, par un argument *a priori*, que l'Opium ne raréfie pas le sang: l'on objecte que cette raréfaction est un fait; mais je prétends que les symptômes que l'on a regardés comme des preuves de ce fait, sont uniquement ou entièrement

due à l'action augmentée du cœur ou des artères, qui peut souvent donner lieu à de semblables apparences sans produire aucun changement dans l'état du sang : si l'on objecte en outre que l'on trouve, après l'usage de l'Opium, les vaisseaux beaucoup plus gorgés de sang, nous admettrons facilement ce fait; mais nous croyons devoir l'attribuer à la lenteur avec laquelle le sang circule alors, parce que l'action des petits vaisseaux, qui est plus foible, donne lieu à l'accumulation de ce fluide dans les plus gros, et cela doit être particulièrement sensible dans les vaisseaux de la tête, ainsi que dans le système de la veine-porte, où le sang est plus sujet à s'accumuler, toutes les fois que la circulation languit.

L'on peut admettre que l'usage fréquent de l'Opium et des autres Narcotiques augmente la fluidité du sang; mais je crois que cela est une conséquence de l'état de la circulation, plutôt que l'effet du mélange : l'on ne peut rien conclure des expériences que l'on a citées pour prouver la dernière opinion, parce qu'elles ont été faites sur le sang tiré des vaisseaux, et que le mélange s'est fait dans des proportions qui ne pouvoient nullement avoir lieu pendant la circulation.

Après avoir considéré en général les effets de l'Opium sur le système de l'homme, je vais examiner comment ces effets généraux peuvent s'adapter aux circonstances qui s'observent dans les maladies particulières. Je parlerai d'abord de son usage dans les fièvres continues.

Les anciens médecins ont peu connu la nature des fièvres continues, et je me flatte d'avoir un peu contribué à perfectionner l'état de nos connoissances sur cet objet; je conviens cependant qu'il y a différentes circonstances des fièvres con-

tinues qui ne sont pas encore suffisamment développées et connues. Je suis obligé de renvoyer mes lecteurs à mes autres écrits, pour ce qui concerne la doctrine générale des fièvres telle que je l'ai exposée, autant qu'il m'a été possible; je me bornerai ici aux parties de cette doctrine qui ont rapport à l'usage de l'Opium dans les fièvres continues.

Je suis disposé à croire, pour suivre ce plan, que presque toutes nos fièvres continues sont produites par la contagion, ou par une corruption particulière des vapeurs humaines qui deviennent propres à produire la contagion; il est très-probable que ces contagions, ou les matières qui leur ressemblent, agissent comme des puissances sédatives, et qu'étant appliquées sur le corps humain, elles produisent une foiblesse qui engendre la fièvre, et subsiste pendant tout le cours de cette fièvre: cette foiblesse est la circonstance qui rend particulièrement la fièvre dangereuse. En considérant cet objet sous ce point de vue, l'on peut regarder l'Opium, qui stimule le coeur et les artères, comme le principal remède des fièvres, et je suis disposé à le considérer comme tel, avec la plupart des médecins de nos jours: néanmoins je suis bien loin de penser qu'il soit universellement un remède de ce genre, et qu'il convienne dans tous les cas de fièvre.

L'on observe que dans le commencement de la plupart des fièvres de notre climat, la diathèse inflammatoire domine plus ou moins dans le système: je regarde l'usage de l'Opium comme extrêmement nuisible tant que cet état subsiste, et j'en ai souvent eu des preuves; ce remède ne procure pas alors le sommeil, et ne diminue pas les douleurs; il aggrave au contraire les symptômes

inflammatoires, et détermine souvent des inflammations particulières, qui deviennent ensuite mortelles.

Cet état inflammatoire a différens degrés, et subsiste plus ou moins de temps, selon les fièvres: il peut être très-peu sensible dans quelques cas ou la contagion agit avec le plus de force, et alors l'usage de l'Opium est admissible dans les commencemens de la fièvre; mais dans la plupart des cas ou le froid concourt très-communément à produire la fièvre, je crois que cet état inflammatoire subsiste d'ordinaire la première semaine de la maladie, et que pendant ce temps l'Opium est en conséquence un remède dangereux, ou au moins douteux.

A mesure que la maladie fait des progrès, l'état inflammatoire disparoit en général la seconde semaine, et les symptômes de foiblesse deviennent plus évidens: l'on peut alors employer l'Opium avec plus ou moins de hardiesse, suivant que les symptômes de foiblesse et d'irritation se manifestent plus distinctement: mais dans ce second période même, l'Opium est un remède douteux; s'il augmente le délire, et s'il ne procure pas facilement le sommeil, il peut être très-nuisible, et ne doit en conséquence être employé qu'avec une grande précaution.

Il se présente, dans ce période avancé des fièvres, une circonstance dont nous sommes certains comme d'un fait, quoique nous ne puissions pas en rendre convenablement raison. La cause des fièvres occasionne une irritation du cerveau, qui n'est pas d'un genre inflammatoire, mais qui produit des mouvemens convulsifs considérables des membres, et c'est à cette irritation que j'attribue

les soubresauts des tendons que l'on observe si souvent dans l'état avancé des fièvres.

Cette même irritation produit encore fréquemment un délire que j'appelle *maniaque*, parce qu'il n'est pas du genre frénétique et inflammatoire. J'ai remarqué que l'Opium étoit un remède souverain pour dissiper ces effets de l'irritation; on peut alors non-seulement l'employer hardiment, mais il faut communément le donner à grandes doses, et les réitérer même toutes les huit heures, à moins que le sommeil et la rémission des mouvemens convulsifs et du délire ne permettent de laisser de plus longs intervalles: il arrive cependant, dans les périodes avancées de la fièvre, que ces symptômes, après avoir été considérablement modérés par l'usage de l'Opium, sont sujets à revenir pendant quelque temps, à moins qu'on ne les prévienne en réitérant les Narcotiques.

Il se rencontre encore, dans les périodes avancées de la fièvre, une autre circonstance dont je dois faire mention ici: quoique la plupart des fièvres de notre climat produites par la contagion soient accompagnées d'une foible diathèse inflammatoire générale, et que l'on y remarque au contraire beaucoup de foiblesse, il y survient, par des causes qu'il est difficile d'assigner, une inflammation locale du cerveau, que l'on a souvent observée à l'ouverture des cadavres, après les fièvres d'un genre putride ou nerveux le mieux caractérisé: ces inflammations locales et le délire qui en dépend ne permettent pas l'usage de l'Opium; ce médicament aggrave au contraire considérablement leurs symptômes: il n'est cependant pas toujours aisé de déterminer quand ces inflammations locales existent, et la rougeur des yeux n'est pas toujours une preuve certaine; mais nous ne pouvons don-

donner de meilleurs préceptes pour se diriger dans ces cas, que ceux que PRINGLE a établis sur l'usage du vin dans la fièvre des prisons.

Telles sont les remarques que j'avois à offrir sur l'usage de l'Opium dans les fièvres continues. Plusieurs médecins sont beaucoup plus partisans de ce remède donné à grandes doses qu'on ne l'étoit autrefois, et ils croient que l'on en est redevable à un certain professeur et écrivain célèbre; mais je puis assurer que j'ai le premier donné hardiment et à grandes doses l'Opium dans les fièvres, en y mettant cependant certaines restrictions, qui ont été négligées par les autres médecins; ce qui a produit beaucoup de mal.

Les anciens se sont beaucoup servi de l'Opium, ou de quelques-unes des compositions dont il étoit le principal ingrédient, pour guérir les fièvres intermittentes: mais depuis que l'on a mis le Quinquina en usage, l'Opium a été moins employé; il ne l'a même été que par ceux qui s'étoient formés des préjugés contre le Quinquina. M. BERVAT, de l'académie royale des sciences, sans rien connoître de ce qui avoit été fait avant lui, a tenté de recommander l'usage de l'Opium; mais il a paru n'avoir aucune connoissance de la maladie, ou du remède qu'il propose d'employer: il a en conséquence, autant que je sache, été peu suivi des médecins.

Pour juger convenablement de l'usage de l'Opium, il faut faire attention à la nature de la maladie, que je crois être mieux connue aujourd'hui qu'elle ne l'étoit autrefois. Il me paroît évident que le retour des paroxysmes des fièvres intermittentes dépend du retour de l'état de foiblesse, et qu'il faut prévenir cet état par l'usage des toniques ou des stimulans, qui peuvent exciter l'ac-

Tome II.

S

tion du coeur et des artères, et soutenir cet excitemment jusqu'à ce que le période de l'accès soit passé.

L'on a, pour cet effet, eu recours à différens moyens pour exciter la fièvre et les sueurs; mais il n'y en a peut-être pas que l'on puisse employer plus efficacement dans cette vue que l'Opium. Il paroît que le *Sudoriferum antipyreticum raro fallens* de BOERHAAVE doit sa principale vertu aux deux grains d'Opium qui y sont contenus, et qui le déterminent à agir comme sudorifique. L'on a employé l'Opium seul, en le donnant une heure ou deux avant le temps de l'accès, et l'on a remarqué qu'il prévenoit le retour du paroxysme sans exciter les sueurs, et qu'il agissoit uniquement comme stimulant et antispasmodique; mais quelquefois les suites en ont été fâcheuses, comme le baron STORCK et d'autres l'ont remarqué: il paroît que la méthode la moins dangereuse et la plus certaine de faire usage de l'Opium est de le diriger de manière qu'il agisse par les sueurs.

Il est à peine nécessaire de dire ici que presque tous les médecins ont remarqué qu'il étoit utile d'unir l'Opium au Quinquina et aux autres toniques, dans le traitement des fièvres intermittentes. L'Opium corrige non-seulement la qualité purgative que l'on remarque quelquefois dans le Quinquina et les autres toniques; mais, dans les cas même où l'on n'a pas lieu de redouter cette qualité purgative, il est certain que si l'on unit une certaine quantité d'Opium au Quinquina, il rend ce dernier plus supportable pour l'estomac de certaines personnes: enfin l'Opium donné avec deux ou trois doses de Quinquina, immédiatement avant l'accès, augmente tellement la vertu de ce fébri-

fuge, qu'il en faut alors beaucoup moins pour arrêter le retour de la fièvre.

Le docteur LIND de Haslar a proposé et mis en usage, il y a peu de temps, une méthode particulière d'employer le Quinquina dans les fièvres intermittentes, qui consiste à donner l'Opium dans le temps de l'accès de chaud des paroxysmes. Comme je n'ai aucune expérience sur cette méthode, je ne puis ni la recommander, ni exposer les soupçons qui me porteroient à la blâmer.

Nous allons parler de l'usage de l'Opium dans les maladies inflammatoires; les médecins de tous les siècles l'ont regardé comme nuisible dans ces cas, et je serois fort étonné qu'une personne qui auroit pratiqué la médecine quelque temps n'eût pas eu de fréquentes occasions de faire la même remarque: il est aisé de voir pourquoi l'Opium est alors nuisible; si les maladies inflammatoires dépendent de l'action augmentée du coeur et des artères réunie à la diathèse inflammatoire, qui produit et entretient cette augmentation d'action, il est probable que tout ce qui est capable d'irriter le système doit produire un effet semblable, et par conséquent aggraver la maladie: or, l'Opium irrite, comme nous l'avons dit, dans beaucoup de cas; nier cette puissance de l'Opium, comme l'ont fait quelques écrivains, c'est nier et déguiser des faits généralement admis. Quant à moi, je suis intimement persuadé que l'Opium est en général nuisible dans toutes les maladies inflammatoires, et qu'il tend à augmenter la diathèse phlogistique du système; et comme tous les médecins conviennent que la saignée est le moyen le plus efficace de guérir cette diathèse, je crois que l'on doit admettre pour règle générale, avec le docteur YOUNG,

que l'Opium ne convient pas dans tous les cas où la saignée est nécessaire.

Je conviens cependant, comme il le fait, que cette règle est susceptible d'exceptions, ou qu'il y a des circonstances, dans certaines maladies inflammatoires, où l'Opium peut être admissible, ou peut-être nécessaire : tels sont les cas où l'état inflammatoire est l'effet de l'irritation d'une partie qui produit le spasme et l'inflammation, qui en est la suite. Ainsi j'ai remarqué, dans la jaunisse, que le calcul formé dans la vésicule du fiel excitoit, en passant dans les conduits biliaires, une irritation capable de produire un état inflammatoire considérable du système; et quoique j'ai jugé la saignée nécessaire pour modérer cet état, j'ai eu recours à l'Opium pour détruire plus sûrement la contraction spasmodique des conduits, que je regardois comme la principale cause qui s'opposoit au passage de la pierre.

Les mêmes circonstances se rencontrent souvent dans le cas où les calculs urinaires passent à travers les uretères; j'ai remarqué qu'il étoit alors nécessaire d'employer en même temps l'Opium et la saignée.

Comme l'Opium est avantageux pour modérer les excrétiions, il devient de même particulièrement utile dans les cas où l'irritation produit un accroissement de ces excrétiions, accompagné d'affections qui irritent tout le système; c'est ce qui le rend si généralement convenable dans les affections catarrhales, et dans la toux qui les accompagne; et il est probable que l'on s'est déterminé à l'employer fréquemment dans les inflammations de la poitrine, en raison de l'analogie que l'on a observé entre elles et les catarrhes. Il est possible qu'il y ait dans ces inflammations des circonstan-

ces où l'Opium devient plus utile en dissipant la toux, qu'il n'est nuisible en aggravant l'état inflammatoire du système; mais je n'ai guère observé de cas de ce genre, et j'ai même remarqué que dans les catarrhes récents produits par le froid, l'Opium donné trop tôt étoit évidemment nuisible; il m'a paru même l'être beaucoup plus dans les cas d'inflammation de la poitrine, lorsqu'on le donnoit avant d'avoir modéré la violence de la maladie par les saignées répétées.

J'ai trouvé l'Opium très-utile pour apaiser la toux après les saignées, et je ne l'ai presque jamais vu nuire en arrêtant l'expectoration: il peut la suspendre quelques heures; mais quand les glandes des bronches ont été suffisamment relâchées par la saignée et les vésicatoires, l'expectoration réparaît toujours après l'usage des Narcotiques, avec plur d'avantage qu'avant; le mucus que rendoient les follicules, qui étoit d'abord âcre, devenoit plus doux par la stagnation, et sortoit dans l'état appelé par les anciens *état de coction*: ce qui soulageoit beaucoup plus les poumons.

Je suis très-persuadé que l'Opium est toujours nuisible dans les maladies inflammatoires, lorsqu'il n'excite pas de sueurs; néanmoins je suis disposé à croire qu'étant donné de manière à exciter les sueurs, on peut tellement le diriger, qu'il dissipe la disposition inflammatoire du système, et guérisse ainsi la plupart des affections inflammatoires, comme le démontre évidemment la méthode actuelle de traiter le rhumatisme aigu, que l'on guérit souvent en excitant les sueurs avec la poudre de DOVER; car je considère cette maladie comme purement inflammatoire, et elle est accompagnée de tous les signes de la disposition inflammatoire: c'est pourquoi j'ai remarqué que l'Opium étoit constam-

ment nuisible, quand on le prescrivait dans le rhumatisme aigu, uniquement pour diminuer la douleur et procurer le sommeil: les sueurs excitées par la poudre de DOVER m'ont toujours paru être au contraire le moyen le plus efficace de dissiper entièrement la maladie.

Avant de quitter ce qui concerne l'usage de l'Opium dans les maladies inflammatoires, j'observerai qu'il y a un certain état, dans ces maladies, où je crois qu'il est non-seulement admissible, mais même souvent très-utile; je veux parler de l'état de suppuration: dès que cet état a commencé à se manifester, je pense que la diathèse inflammatoire du système est considérablement diminuée, et que l'Opium peut modérer, sans aucun danger, la douleur produite par la suppuration; je suis même convaincu que l'Opium favorise les progrès de la suppuration.

Je vais parler de l'usage que l'on peut faire de l'Opium dans un autre ordre de maladies, c'est-à-dire, dans les exanthèmes; j'observerai d'abord que l'on peut croire qu'il y a dans toutes ces maladies une acrimonie répandue dans tout le système, qui y produit quelque irritation; d'où je pense que l'Opium peut en général être utile, en modérant cette irritation, et qu'il y est souvent plus admissible que les autres circonstances ne semblent le permettre.

J'ajouterai, pour entrer dans un plus grand détail, que depuis SYDENHAM, l'on a beaucoup parlé de l'usage de l'Opium dans la petite-vérole. J'ai toujours observé que l'Opium étoit nuisible dans l'état inflammatoire de la fièvre éruptive; mais je l'ai toujours employé avec avantage dès que la suppuration commençoit à s'établir. Comme j'ai eu occasion de traiter cette maladie long-

temps avant que l'inoculation fût commune en *Ecosse*, j'ai toujours remarqué que la pratique de *SYDENHAM*, qui donnoit un Narcotique une ou deux fois le jour, étoit extrêmement utile, surtout lorsqu'on avoit soin de prévenir une trop longue constipation, par l'usage des lavemens laxatifs. Depuis que l'inoculation est devenue plus commune, et que les différens moyens que l'on emploie ne produisent qu'un petit nombre de pustules, je pense que les Narcotiques ne sont pas nécessaires, et qu'ils sont superflus; cependant, lorsqu'il survient, après l'inoculation même, un grand nombre de pustules sur le visage, je crois les Narcotiques très-convenables; et si à la suite de la contagion ou de l'inoculation, il survient une petite-vérole confluente, qui est toujours accompagnée d'une fièvre lente et putride, je regarde l'*Opium* comme le moyen le plus efficace de soutenir la vigueur du système, et d'obtenir une suppuration aussi favorable que le permet la nature de la maladie: enfin, je prétends que l'*Opium* est un médicament très-utile dans les différentes circonstances de la petite-vérole; je n'assurerois cependant pas que son utilité absolue est aussi considérable que l'a prétendu *HAEN*, par l'aversion qu'il avoit pour l'inoculation.

L'affinité que l'on a long-temps prétendu exister entre la petite-vérole et la rougeole, a déterminé autrefois les médecins à adapter à l'une de ces maladies la méthode qui avoit paru utile dans l'autre; et je soupçonne que *SYDENHAM* même s'est laissé séduire par ce préjugé, en recommandant aussi vivement qu'il l'a fait l'usage des Narcotiques dans la rougeole.

La rougeole est néanmoins une maladie purement, et souvent même fortement inflammatoire,

accompagnée d'une forte disposition à l'inflammation pneumonique, et je pense que la plupart des médecins regardent la saignée comme le moyen le plus certain de prévenir les suites funestes de cette maladie. J'ai en conséquence souvent observé que l'Opium étoit non-seulement sans efficacité, mais même évidemment nuisible dans la rougeole, lorsqu'on n'avoit pas convenablement saigné: il est vrai que la rougeole est très-constamment accompagnée d'une toux dont le seul remède certain est l'Opium; les médecins même, convaincus que non-seulement ce symptôme est fâcheux, mais qu'il aggrave la maladie, sont fort tentés de recourir à l'Opium, et je suis persuadé qu'on peut l'employer plus librement que la nature de la maladie ne semble le permettre. Je desirerois cependant, d'après ce que j'ai dit plus haut de l'usage de l'Opium dans l'inflammation pneumonique, et d'après ce que je viens d'ajouter au sujet de la maladie dont il s'agit, que l'on n'eût recours qu'avec la plus grande réserve à l'Opium dans la rougeole, tant que la violence de l'état inflammatoire n'est pas dissipée par la saignée et les autres remèdes antiphlogistiques.

J'ai peu de chose à dire sur l'usage de l'Opium dans les autres exanthèmes. Lorsque la scarlatine simple, et même la scarlatine angineuse est purement inflammatoire, sans aucune tendance à l'état putride, je crois que l'Opium n'est pas nécessaire, et je suis persuadé qu'il peut être pernicieux, lorsque la scarlatine angineuse est du genre putride.

Les hémorrhagies constituent un autre ordre de maladies où l'on peut employer l'Opium. Le pouvoir évident dont jouit ce remède de modérer les évacuations, a déterminé, par analogie, à en

faire usage dans les hémorrhagies; ceux qui ont écrit sur la matière médicale et sur la médecine-pratique, l'ont en conséquence recommandé dans ces cas; mais je suis persuadé qu'il y a beaucoup d'erreurs dans les témoignages qu'ils ont donnés de ses bons effets: je suis très-convaincu que toute hémorrhagie active est accompagnée d'une diathèse inflammatoire du système, où l'Opium est généralement nuisible, ce que je crois avoir déjà suffisamment prouvé; et j'ai eu différentes occasions d'observer la même chose dans les hémorrhagies actives. En conséquence, si l'Opium est jamais admissible, ou même utile dans des cas de ce genre, ce doit être dans ceux où l'hémorrhagie est occasionnée et entretenue par une irritation particulière. Ainsi, lorsque dans l'hémoptysie le sang sort sans être accompagné de toux, ou lorsque la toux n'est que la conséquence du sang épanché dans les bronches, comme il arrive dans l'hémoptysie produite par une violence externe, l'Opium n'est d'aucune utilité, et est même souvent nuisible; mais il y a des cas où l'hémoptysie est occasionnée par la toux, et ne paroît être que l'effet du retour de cette toux; alors l'Opium peut être utile, et l'a réellement été.

Je n'ai jamais observé que l'Opium fût utile dans la ménorrhagie qui arrive aux femmes qui ne sont pas grosses: mais dans les cas d'avortement et à la suite des couches, l'hémorrhagie dépend souvent d'affections spasmodiques; et l'Opium peut être très-utile pour calmer ces affections.

Il n'y a pas de maladie où l'Opium ait été plus fréquemment employé, et où l'on en ait retiré plus d'utilité que dans les affections catarrhales: ces affections dépendent très-fréquemment de

ce que le système n'est pas dans un équilibre parfait, c'est-à-dire, de la diminution de transpiration, qui occasionne nécessairement une détermination plus abondante vers les poudrons; et cette détermination, en augmentant l'excrétion de mucus, est accompagnée d'une toux considérable: ce symptome est habituel pour beaucoup de personnes, ou se renouvelle facilement dès qu'elles sont frappées du froid le plus léger: dans ces cas, et pour ces sortes de personnes, l'Opium est un remède souverain; c'est pourquoi, quand il y a peu de fièvre et beaucoup de toux, on peut l'employer très-hardiment, c'est-à-dire, à des doses capables de produire des effets sédatifs sans échauffer le système. La délicatesse et l'irritabilité particulière à laquelle le docteur YOUNG étoit sujet, ne permet pas d'admettre son expérience pour établir aucune règle générale.

Les remarques que je viens de faire sont particulièrement applicables aux catarrhes habituels; mais il y en a un qui ne survient jamais qu'accidentellement par une forte impression du froid, où il y a presque toujours une diathèse inflammatoire du système, et probablement une inflammation plus ou moins forte des glandes muqueuses des bronches. Cette maladie doit se traiter par les saignées et le régime antiphlogistique: l'usage prématuré de l'Opium y a été très-nuisible, en aggravant l'état inflammatoire. Ce que j'ai dit plus haut sur le traitement de la toux dans les cas d'inflammation pneumonique, est entièrement applicable ici, et pourra servir à corriger un abus qui n'a été que trop commun et très-funeste.

Une autre espèce de flux où l'Opium a été fort en usage, est la dysenterie dont la nature n'a été bien connue que de nos jours. En adoptant

la pathologie que j'ai tenté d'établir ailleurs, il est évident que si le moyen le plus efficace de guérir cette maladie est l'usage fréquent des doux laxatifs, les Narcotiques doivent y être communément nuisibles, et quelle que soit la violence de la douleur, ce remède est au moins très-précaire, et on doit l'éviter, autant qu'il est possible; mais cela est aujourd'hui tellement connu de nos médecins, que je crois inutile de m'y arrêter plus longtemps.

J'ai considéré l'usage que l'on peut faire de l'Opium dans tous les cas où son administration est très-difficile, et exige beaucoup de circonspection, c'est-à-dire, dans les différentes maladies fébriles: quant à ce qui concerne les autres maladies, la tâche que nous avons à remplir sera plus aisée.

Il est évident que l'Opium n'est guère admissible dans aucun cas d'affection comateuse; je l'ai vu employer avec succès dans quelques cas de paralysie accompagnée de mouvemens convulsifs, et modérer ces mouvemens; mais il a évidemment aggravé la maladie primitive.

Il survient souvent, dans la dyspepsie et l'hypochondrie, des douleurs et des symptômes spasmodiques, que l'Opium peut modérer, et qu'il modère communément; on le donne en conséquence souvent à ces sortes de malades, et il n'est guère possible de les en priver: j'ai néanmoins toujours observé que l'usage fréquent des Narcotiques dans ces maladies étoit extrêmement pernicieux.

La puissance singulière de l'Opium se manifeste par la vertu qu'il a de conserver la mobilité de l'énergie du cerveau, spécialement dans les affections spasmodiques d'un genre idiopathique: il est vrai qu'il a été souvent insuffisant dans le té-

tanos, qui est de toutes les maladies de ce genre la plus violente et la plus rebelle, cependant aucun remède n'y a été plus efficace; il paroît même que parmi ceux que l'on a proposés dans ce cas, et que l'on a prétendu être utiles, il n'y en a guère qui l'ait été réellement, lorsque l'on n'a pas employé en même temps l'Opium: mais je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet, parce que je pense que les recherches dont s'occupe aujourd'hui la Société royale de médecine de Paris nous donneront quelques lumières nouvelles sur cet objet: je renvoie également aux Mémoires de cette Société savante, ceux qui voudront s'instruire davantage sur l'usage de l'Opium dans l'hydrophobie.

J'ai fréquemment observé que l'Opium étoit utile dans différentes affections des membres qui n'étoient point accompagnées de stupeur, et que l'on ne pouvoit par conséquent considérer comme épileptiques; mais ses effets ne sont pas toujours avantageux; et comme souvent il ne m'a pas été possible de connoître les causes de ces affections, ou de les distinguer par différentes circonstances, je ne puis déterminer les cas où l'Opium est spécialement convenable.

Il y a un cas qui, à ce que je crois, peut se distinguer de tous les autres, qui est généralement connu sous le titre de *dance de S. Guy*. Les médecins ne sont pas encore d'accord sur la pathologie, ni sur la méthode curative de cette maladie, et il ne nous est pas possible d'entrer ici dans aucune discussion sur cet objet; mais je puis assurer, d'après un grand nombre d'expériences, que les Narcotiques ont été très-généralement utiles pour la guérison de cette maladie.

La grande question , relativement à l'usage de l'Opium dans les maladies convulsives , roule particulièrement sur l'épilepsie : cette question a été diversement résolue par différens auteurs. La pathologie de la maladie est , à beaucoup d'égards , obscure ; mais il est assez aisé de voir qu'elle est produite par différens états du système ; et d'après la connoissance que nous avons de ces états , et les distinctions que nous y apercevons , je crois que nous pouvons faire quelques tentatives pour distinguer les cas d'épilepsie où l'Opium peut être nuisible , de ceux où il peut être utile .

J'observerai , à ce sujet , que l'épilepsie peut être produite par des hémorrhagies considérables , ou par d'autres causes d'une grande foiblesse ; mais comme je n'ai presque jamais rencontré de cas de ce genre , je ne peux pas dire jusqu'à quel point l'Opium peut y être utile .

L'on observe beaucoup plus fréquemment l'espèce d'épilepsie qui dépend d'un état de pléthore du système ; et je crois , avec la plupart des médecins , que l'Opium est extrêmement pernicieux dans tous les cas de ce genre : l'état pléthorique me paroît tellement disposer à cette maladie , que je pense , avec le docteur CHEYNE , que l'épilepsie a été plus fréquemment guérie par un régime sévère que par tout autre moyen . J'observerai ici que les accès d'épilepsie sont très-souvent produits par une turgescence accidentelle du sang dans les vaisseaux du cerveau ; et je me suis assuré , par des expériences répétées , que l'Opium , loin de prévenir ces accès , les fait reparoitre avec plus de violence .

Il y a des épilepsies produites par des irritations du système nerveux , où l'Opium semble

promettre quelque avantage: lorsque ces accès sont périodiques, ou à-peu-près périodique, l'Opium donné peu de temps avant leur retour, est souvent utile pour les prévenir; mais dans beaucoup de cas les retours de l'épilepsie sont irréguliers; l'Opium est alors très-souvent pernicieux, quand on en fait un usage fréquent, soit qu'il produise une turgescence accidentelle du sang, ou qu'il augmente la mobilité du système.

Je regarde comme des exemples d'épilepsie dépendante d'irritation du système nerveux, toutes celles qui sont précédées d'une *aura epileptica*; et j'ai vu plusieurs cas de ce genre où l'Opium a été un remède efficace, lorsque l'on pouvoit prévoir le temps de l'accès, et que les symptômes qui l'annonçoient s'étoient manifestés.

Le docteur HAEN rapporte un cas qui semble singulier, d'une épilepsie qui ne revenoit que pendant le sommeil, et dont on pouvoit prévenir les accès en évitant de dormir; cette même maladie fut guérie par l'usage de l'Opium. Ce fait peut, comme je l'ai dit, paroître singulier; il ne l'est cependant pas autant qu'il le paroît au premier abord; car la plupart des accès d'épilepsie surviennent en général pendant la nuit ou le sommeil. J'ai souvent observé, dans plusieurs cas de ce genre, qu'un Narcotique donné le soir prévenoit le retour de l'accès.

Je me suis suffisamment étendu sur l'usage de l'Opium dans les affections spasmodiques des fonctions animales et vitales; il ne me reste plus qu'à parler des affections spasmodiques du coeur qui se manifestent par les palpitations, et de celles des poumons, qui produisent l'asthme et la coqueluche.

La palpitation est en général une affection symptomatique qui, quand elle dépend d'affections spasmodiques, peut être guérie par l'Opium, pourvu que ce remède soit admissible dans la maladie primitive dont elle est le symptôme.

L'on ne peut guère employer l'Opium avec sûreté dans l'asthme, lorsque la maladie est due, comme il arrive souvent, à une turgescence accidentelle du sang dans les poumons; mais lorsqu'elle dépend d'autres irritations, et qu'elle est purement spasmodique, l'Opium peut être très-avantageux, tant pour prévenir que pour modérer les accès: lors même que la maladie est du genre des affections catarrhales, où l'on croit l'Opium convenable, on peu également y recourir pour modérer l'asthme qui en dépend. J'observerai, en terminant ce sujet, que dans l'asthme, tant spasmodique que catarrhal, j'ai souvent employé l'Opium pour modérer la maladie, mais que je ne lui ai jamais vu en opérer la guérison parfaite.

Je remarquerai, quant à la coqueluche, que l'Opium m'a toujours paru très-nuisible dans la première période de la maladie, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée de fièvre et de difficulté de respirer; mais lorsque la coqueluche a subsisté quelque temps, qu'elle est parvenue à ce qu'on appelle son second période, et que les accès viennent plus fréquemment la nuit, j'ai remarqué que l'Opium étoit fort utile; et je crois qu'il souvent contribué à terminer la maladie.

L'Opium peut s'employer fréquemment dans les affections spasmodiques des fonctions naturelles. Il est utile dans la pyrosis, communément connue sous le nom de *fer chaud*: cette maladie est fréquente dans la plupart des contrées de l'Eu-

rope ; mais les médecins en ont peu parlé , parce qu'elle est passagère ; elle consiste dans un sentiment douloureux , dont ceux qui en sont affectés demandent souvent à être délivrés ; l'Opium seul m'a paru donner du soulagement dans ce cas ; il ne dissipe cependant que l'accès présent , et ne contribue nullement à en prévenir le retour .

L'on ne convient pas absolument de l'utilité de l'Opium dans les coliques ; il est très-certain qu'il modère la douleur pour quelque temps ; mais si la colique est l'effet de la constipation , ou si elle en est accompagnée , l'Opium aggravera certainement la maladie , et interrompra l'action des purgatifs , qui est absolument nécessaire pour obtenir la guérison . Néanmoins l'Opium convient certainement dans toutes les affections spasmodiques ; et étant donné de manière qu'il n'interrompe pas l'action des purgatifs , il peut , comme antispasmodique , favoriser même l'effet des derniers , et contribuer à guérir certaines espèces de coliques : quelques médecins ont administré , pour cet effet , l'Opium et les purgatifs en même temps ; mais ce moyen a rarement réussi ; et il a toujours paru plus convenable , lorsque la douleur étoit vive , de donner l'Opium seul , et de faire prendre le purgatif quatre , cinq ou six heures après , lorsque la puissance du Narcotique étoit un peu diminuée . En adoptant cette méthode , il est communément nécessaire de donner un purgatif actif , qui ait coutume d'agir dès qu'on l'a pris . D'après ces considérations , on exclura d'une part les aloétiques , et de l'autre on aura recours à l'huile de ricin .

L'Opium est un remède moins douteux dans les affections du canal alimentaire d'une nature contraire à celle des coliques , c'est-à-dire , lorsque

que l'action du canal est extraordinairement augmentée, comme dans le vomissement, le cholera morbus et la diarrhée.

Le vomissement est communément une affection symptomatique produite par des causes fort différentes, et dans beaucoup de cas l'Opium ne peut la guérir; mais comme je ne puis distinguer ici ces cas, je me contenterai d'observer qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne pense communément où l'on peut procurer du soulagement, en faisant un usage convenable de l'Opium.

Les médecins ont coutume de faire prendre l'Opium par la bouche, et alors les malades le rejettent souvent sur le champ par le vomissement, avant qu'il ait procuré aucun soulagement; ce qui doit toujours jeter de l'incertitude sur la quantité nécessaire pour réitérer le Narcotique. Dans tous ces cas, lorsque le vomissement n'est pas arrêté sur le champ, et que l'Opium que l'on a donné est rejeté, il ne convient nullement de le réitérer de la même manière: il est beaucoup plus sur de donner en lavement l'Opium, uni à un petit volume de liquide adoucissant; lorsque l'on en introduit ainsi une suffisante quantité, il arrête aussi certainement le vomissement que s'il avoit été reçu dans l'estomac même.

L'usage que l'on doit faire de l'Opium dans le cholera morbus est si bien connu, d'après ce qu'en a écrit SYDENHAM, que je crois inutile de m'en occuper ici. Je vais en conséquence parler des effets de ce remède dans la diarrhée, où on ne l'a pas employé, à ce que je crois, aussi fréquemment qu'on l'auroit dû.

Comme la diarrhée paroît toujours dépendre de l'action augmentée des intestins, l'Opium y est très-généralement utile; j'ai remarqué, excepté

Tome II.

T

dans un petit nombre de cas particuliers où il agit comme purgatif, qu'il avoit très-universellement la vertu de diminuer et de suspendre l'action des intestins. La diarrhée peut, il est vrai, être quelquefois une affection symptomatique, et par conséquent ne pas être entièrement guérie par les Narcotiques; quelquefois même la maladie dépend d'une acrimonie qu'il faut évacuer pour obtenir la guérison parfaite: néanmoins il paroît qu'on peut employer l'Opium sans danger dans la plupart de ces cas; car, comme son action n'est pas de fort longue durée, il ne peut interrompre long-temps l'usage des autres remèdes que l'on juge nécessaires, et il est rare que la suspension momentanée de la diarrhée puisse avoir aucune suite fâcheuse. Nous avons remarqué que les purgatifs étoient très-nuisibles dans beaucoup de cas, et que la maladie se guérissoit plus promptement en continuant l'usage seul de l'Opium.

Il n'y a pas de maladie où l'on ait plus souvent parlé de l'Opium comme remède, que dans l'affection hystérique; mais rien ne me paroît plus difficile que de traiter cette matière d'une manière satisfaisante.

Je voudrois ne comprendre, sous le terme d'hystérie, que l'affection décrite sous ce titre dans mes *Elémens de médecine*; mais la plupart des auteurs sont disposés à en étendre beaucoup plus la signification; ils comprennent sous cette dénomination toute sensation extraordinaire, ou tout mouvement irrégulier qui paroît produit par la mobilité du système nerveux. Je regarde comme au-dessus de mes facultés de déterminer les limites convenables que l'on doit attacher à l'idée d'hystéricisme, et je ne tenterai pas de le faire

ici. Quant à l'objet dont il s'agit, je me contenterai de dire que l'Opium ne convient nullement, et est communément nuisible dans l'affection hystérique, prise dans le sens que je lui donne, parce qu'elle attaque généralement les constitutions pléthoriques, et qu'elle dépend d'une turgescence accidentelle du système des parties de la génération.

L'Opium est au contraire un remède très-certain dans tous les cas de sensations extraordinaires et de mouvemens irréguliers, qui ne dépendent pas d'un état de pléthore, et qui sont évidemment l'effet de la mobilité du système nerveux: on peut en conséquence avoir recours à ce remède, toutes les fois que ces symptômes sont portés à un degré excessif; il est néanmoins difficile de mettre des limites convenables à son usage: il est des cas où l'on peut souvent le réitérer à cause de ses vertus toniques et antispasmodiques; mais il faut remarquer que toutes les fois qu'il ne paroît pas évidemment nécessaire pour remplir ces indications, son usage fréquent augmente la mobilité du système, et engendre une nécessité apparente de le réitérer; d'où il résulte facilement une habitude qui, lorsque l'on s'y livre constamment, tend à détruire entièrement le système.

L'on a employé l'Opium dans la rage canine, et dans son état le plus violent, qui constitue l'hydrophobie; mais les expériences que l'on a rapportées sur cet objet ne sont pas en assez grand nombre pour fixer notre jugement, et je suis obligé de renvoyer, relativement à ce que l'on pourroit dire sur cette matière, aux travaux de la savante Société royale de médecine de Paris, qui s'est donnée beaucoup de peine, et qui

a employé les moyens les plus propres pour déterminer la méthode curative de cette maladie.

L'usage de l'Opium est délicat et difficile dans la manie. L'on trouve dans l'Appendix que WEPFER a ajouté à son livre intitulé, *Historiae apoplecticorum*, un exemple de manie guérie par de grandes doses d'Opium: le fait peut être vrai; mais il n'y a aucun cas de ce genre rapporté de manière à pouvoir nous en faire connoître le caractère particulier, et nous mettre à même d'imiter la méthode curative, et nous sommes d'ailleurs très-certains qu'il y a d'autres cas où elle ne peut nullement convenir.

J'ai employé l'Opium dans plusieurs espèces de manie; je l'ai trouvé quelquefois utile pour modérer la violence de la maladie; mais d'autres fois il m'a paru être sensiblement nuisible: d'ailleurs, je n'ai pas eu des occasions assez fréquentes de traiter cette maladie, pour distinguer évidemment les cas où l'Opium peut convenir: je crois qu'il y en a plusieurs où la manie dépend d'une affection organique du cerveau, où l'on ne peut attendre aucun avantage de l'Opium; mais il y a certainement beaucoup d'autres cas, dont la nature est passagère, où l'on ne peut supposer une semblable affection organique, et où l'Opium peut en conséquence être admissible et utile.

En supposant que ces cas dépendent de causes occasionnelles d'excitement sans inflammation, l'on peut espérer quelques succès de l'Opium; mais il est probable qu'on doit le donner à plus grandes doses qu'on ne le fait communément, et peut-être même à des doses aussi fortes que celles dont BERNARD HUET a fait usage. J'ai remarqué, dans quelques essais que j'en ai faits, que

L'Opium modérait la maladie, et qu'il procurait le sommeil; mais je ne l'ai jamais donné en suffisante quantité pour obtenir une guérison complète, parce que j'ai soupçonné, dans beaucoup de cas, que la maladie approchoit tellement de la phrénésie, que de grandes doses d'Opium pouvoient être très-nuisibles. Il ne m'est pas possible de traiter cet objet avec autant de précision qu'on pourroit le désirer; mais les médecins qui ont eu plus d'occasions de voir cette maladie, pourront déterminer plus exactement les cas où l'Opium convient, en faisant attention, tant à ce que je viens de dire qu'à ce que j'ai dit plus haut au sujet du délire dans les fièvres.

Il me reste à parler de l'usage que l'on peut faire de l'Opium dans une autre maladie, sur laquelle on s'attend sans doute que nous donnerons notre opinion; je veux parler de la maladie vénérienne, dans laquelle on a beaucoup employé depuis peu l'Opium avec différens succès. Je ne crois pas nécessaire de rapporter les différens faits et les différentes opinions que l'on a admis sur cet objet, parce qu'ils se trouvent dans plusieurs ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde: je crois devoir me borner à ce que j'ai appris par ma propre expérience et par celle de mes collègues, en Ecosse; elle ne m'a pas prouvé que l'Opium seul fût un remède contre la maladie vénérienne; et tous les essais de ce genre dont j'ai connoissance, me portent à conclure que l'Opium ne suffit jamais seul pour remplir cet objet; néanmoins presque toutes les expériences nous ont assuré qu'il étoit d'une très-grande utilité dans presque chaque circonstance de la maladie; il en modère et rend chaque symptôme plus supporta-

ble, et il y en a même plusieurs où il produit cet effet sans le secours des autres remèdes.

Je suis très persuadé que l'Opium favorise et accélère, presque dans tous les cas, les effets du mercure, en dissipant les symptômes de la maladie, ou en la guérissant entièrement. Je me contenterai d'ajouter que l'Opium semble agir, dans ce cas, en prévenant les effets de l'acrimonie générale du système: l'on peut expliquer, d'après cette supposition, pourquoi il est nécessaire de donner de grandes doses d'Opium, et pourquoi les personnes affectées de cette maladie supportent mieux ces doses que dans beaucoup d'autres cas.

J'ai parlé en général jusqu'ici des effets que produit l'Opium pris par la bouche; mais j'ai déjà eu aussi occasion de dire qu'on pouvoit l'introduire dans les intestins par l'anús; il est bon de remarquer qu'on peut l'introduire de cette manière non-seulement dans le cas du vomissement, mais même dans beaucoup d'autres; et étant ainsi administré, il produit tous les effets dont j'ai parlé, lorsqu'on l'introduit dans l'estomac. Il y a quelques personnes dont l'estomac est doué d'une irritabilité particulière relativement à l'Opium, d'où il résulte différens désordres, que l'on évite en injectant ce remède dans le rectum.

Plusieurs médecins pensent que quelques-uns des effets de l'Opium sur le système nerveux en général, tels que le mal de tête et le vomissement, qui se manifestent souvent le matin, lorsque l'on a pris le soir une dose d'Opium par la bouche, ne sont pas si sensibles lorsqu'on le prend en lavement; mais cela peut dépendre de ce que la dose est plus foible dans le dernier

cas, soit en raison de la quantité que l'on a employée, ou du moindre degré de sensibilité du rectum. J'observerai à ce sujet, que la sensibilité du rectum est tellement inférieure à celle de l'estomac, qu'il est communément nécessaire, lorsque l'on introduit l'Opium dans le premier, d'employer au moins le double de ce qu'il auroit fallu pour l'estomac.

Lorsqu'on introduit l'Opium dans le rectum, il est nécessaire qu'il soit sous forme liquide, afin d'éviter d'injecter en même temps aucune substance qui puisse produire la moindre irritation sur le rectum; c'est pourquoi la dissolution d'Opium dans l'eau est dans ce cas le moyen le plus convenable que l'on puisse employer. J'observerai en outre, que quelquefois cette méthode ne remplit pas l'objet que l'on se propose, parce que le lavement narcotique est rejeté immédiatement après qu'on l'a donné: il y a en conséquence des cas de diarrhée et de ténésme où il n'est pas plus convenable de donner l'Opium en lavement, qu'il l'est, comme nous l'avons dit, de l'introduire dans l'estomac dans le cas de vomissement; il arrive même quelquefois que, quoi qu'il n'y ait ni diarrhée ni ténésme, les lavemens narcotiques sont rejetés dès qu'on les a recus: ce qui peut être dû à une irritabilité particulière du rectum dans certaines personnes; mais j'ai observé que cela étoit communément l'effet du trop grand volume de liquide que l'on injectoit; c'est pourquoi je recommande de ne point mettre dans les lavemens narcotiques plus de trois ou quatre onces de liquide au plus, et il faut, comme je l'ai dit, que ce liquide soit extrêmement doux. J'ai remarqué que trois gros de gomme arabique dissoute dans trois onces d'eau, formoient la pré-

paration la plus convenable et la plus facile pour remplir cet objet.

Je dois ajouter que l'on peut non-seulement introduire l'Opium dans l'estomac et le rectum, mais même l'appliquer sur la peau, et alors ce remède agissant toujours d'abord, comme je l'ai dit plus haut, sur les parties qu'il recouvre immédiatement, peut souvent s'appliquer sur les parties externes avec quelque avantage, et modérer, en diminuant la sensibilité des parties sur lesquelles on l'applique, la douleur qu'elles éprouvent. J'ai aussi remarqué que l'Opium agissoit non-seulement sur les parties qu'il recouvroit immédiatement, mais même que, sans communiquer son action au sensorium, il agissoit, dans une certaine étendue, sur les nerfs des parties voisines de celles sur lesquelles il étoit plus immédiatement appliqué, et il modère alors la douleur, en diminuant la sensibilité de ces parties: ainsi, un emplâtre d'Opium appliqué sur la tempe dissipe souvent le mal de dents. Je ne déterminerai pas positivement si l'Opium appliqué, dans d'autres cas, sur la peau, pénètre par les pores inorganiques jusqu'aux viscères de l'abdomen, ou s'il agit uniquement sur les tégumens, et particulièrement sur les muscles qui sympathisent avec les viscères; mais j'ai certainement observé que l'application externe de ce remède dissipoit les douleurs et les spasmes de l'estomac et des intestins.

L'application externe se fait sous différentes formes, et je crois qu'elle peut être efficace, soit qu'on adopte la forme d'emplâtre ou de bouillie; mais je suis très-certain que les effets de l'Opium sont plus considérables, lorsqu'on l'applique sous forme liquide: on peut, pour cet effet, le dissou-

être dans l'eau, le vin ou l'eau-de-vie : je présume néanmoins qu'il est toujours plus efficace lorsqu'on le dissout dans l'esprit-de-vin rectifié ; car cette liqueur extrait certainement plus puissamment la partie volatile de l'Opium, dont dépendent spécialement ses vertus ; l'on peut aussi présumer que cette même partie volatile est la plus pénétrante, et par conséquent la plus propre pour l'usage externe.

Après avoir ainsi tenté d'assigner les différentes vertus de l'Opium, je vais parler de ses préparations pharmaceutiques, et de la manière de le prescrire ; les premières sont fort variées, et sont fondées sur des bases très-peu satisfaisantes. Nous ne connoissons aucun moyen capable d'agir sur l'Opium seul, et d'en augmenter les vertus : l'on peut, avec l'esprit-de-vin rectifié, séparer les parties volatiles et actives des autres ; mais la teinture et l'extrait que l'on obtient par ce menstrue jouissent des mêmes puissances et des mêmes vertus que l'Opium entier ; ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils sont réduits à un plus petit volume. L'on a aussi remarqué que ces préparations étoient plus rebutantes pour l'estomac que l'Opium entier ; c'est pourquoi elles sont très-peu d'usage. Les autres menstrues, tels que l'eau de vie, le vin et l'eau, dont on peut se servir pour obtenir des extraits d'Opium, agissent tous à-peu-près de même, en se chargeant des parties gommeuses et résineuses, de manière que les diverses teintures ne diffèrent qu'en proportion de la quantité d'Opium que l'on a employée ; toutes jouissent des mêmes qualités que l'Opium entier, et n'ont qu'une différence très-légère de la forme solide ou liquide ; l'estomac supporte plus facilement la pre-

miere que la dernière, dans certains cas d'irritabilité.

Comme l'Opium peut aussi bien être nuisible qu'utile, les médecins se sont occupés de corriger ses qualités pernicieuses; mais comme ces dernières ne peuvent être séparées des bonnes qualités, les peines qu'on s'est données pour le corriger n'ont abouti à rien. Les anciens, qui s'imaginoient que l'Opium étoit froid, ont tenté de le corriger, en l'unissant à des substances aromatiques et échauffantes: cette méthode étoit très-anciennement en usage, et on l'a suivie, jusqu'à un certain point, de nos jours. Quelques médecins pensent que l'addition des aromatiques rend l'Opium plus agréable à l'estomac: je n'ose pas assurer que cela n'ait point lieu dans quelques cas; mais je ne l'ai presque jamais observé, et je suis persuadé que le safran et les autres aromatiques que l'on ajoute à nos teintures thébaïques, ne peuvent, à la dose à laquelle on les emploie, faire ni bien ni mal. Les Collèges de Londres et d'Edimbourg ont rejeté toutes les additions de la teinture d'Opium; mais ils ont conservé l'élixir parégorique, et je ne vois pas, d'après le choix ou la proportion de ses ingrédients, que l'on ait eu en cela d'autre but que de donner une variété de formules. Les autres tentatives que l'on a faites pour corriger l'Opium n'ont pas eu plus de succès, et la correction que l'on croyoit avoir obtenue, ne se bornoit qu'à affoiblir la puissance de ce remède, sans produire aucun changement dans ses qualités. Il est aisé de trouver des moyens d'affoiblir la puissance de l'Opium, et sur-tout de dissiper ses parties les plus volatiles: telle est la manière de faire l'extrait thébaïque du Collège de Londres, qui con-

siste à dissoudre l'Opium dans l'eau; lorsque l'on réduit cette dissolution en consistance d'extrait, l'on emploie une chaleur capable de produire la dissipation dont je viens de parler: mais je prétends que les qualités de l'Opium ne sont pas changées par ce moyen, et que l'unique changement qui a réellement lieu consiste dans l'affoiblissement de sa puissance, de manière qu'il en faut deux grains pour produire les effets d'un grain d'Opium crud de la même qualité que celui que l'on a employé dans la préparation. Il y a un autre moyen d'affaiblir la puissance de l'Opium, qui consiste à l'unir aux acides: ce moyen m'a paru très-efficace, mais il n'en change pas les qualités; car donné à une dose suffisante, il produit absolument les mêmes effets que l'Opium crud.

Je ne connois qu'un seul moyen capable de modifier l'action de l'Opium, qui consiste à y ajouter des émétiques et des sels neutres, comme on le pratique pour préparer la poudre de DOVER: l'on a constamment employé l'ipécacuanha dans cette poudre, et l'on a cru que cette racine avoit la vertu spécifique de diminuer la puissance de l'Opium; l'on peut en effet faire prendre avec cette poudre des doses d'Opium plus fortes qu'il ne seroit convenable, si on donnoit l'Opium seul: je ne puis néanmoins adopter cette opinion sur la vertu de l'ipécacuanha; je crois que si l'on peut donner sans danger de fortes doses d'Opium dans la poudre de DOVER, cela est uniquement dû à ce que les autres ingrédients dirigent l'action de l'Opium vers les sueurs. L'ipécacuanha produit, à ce que je pense, cet effet, non par aucune vertu spécifique, mais par sa vertu émétique; car on obtient les mêmes ef-

fets des émétiques antimoniaux, et l'Opium uni à ces derniers peut, de même que quand on l'unit avec l'ipécacuanha, se donner à plus fortes doses que quand il est seul.

Il convient certainement, dans un Traité sur les vertus de l'Opium, d'expliquer et de déterminer celles de la poudre de DOVER; j'ai déjà fait mention de quelques-unes de ces vertus, en parlant de l'usage de l'Opium dans les fièvres intermittentes, dans le rhumatisme et la dysenterie, et je crois que l'on pourra connoître ses autres usages, en comparant les différens cas que l'on rencontrera avec ceux dont j'ai parlé. Je me contenterai d'ajouter que quand l'on emploie la poudre de DOVER, ses effets, et les avantages qu'elle doit produire, dépendent beaucoup de la manière de l'administrer: j'ai très-souvent observé que l'on apportoit beaucoup de négligence, ou que l'on se trompoit à cet égard; ce qui me détermine à exposer ici la méthode qui, d'après un grand nombre d'expériences, m'a paru la plus convenable pour donner cette poudre.

Il faut faire prendre la poudre le matin, lorsque le sommeil ordinaire, ou le temps d'en jouir, est passé. Le sommeil n'est pas incompatible avec les sueurs; mais il ne lui est pas communément favorable.

Le malade doit, pour se mettre à l'abri du froid, être enveloppé dans de la laine, c'est-à-dire, dans une chemise de flanelle, et dans des couvertures, en ôtant entièrement les draps.

La manière la plus convenable de faire prendre la poudre est d'en faire, avec un peu de syrop, un bol que l'on enveloppe dans du pain à chanter, afin de pouvoir l'avaler sans aucun dégoût.

On peut ne couvrir le corps qu'autant qu'il a coutume de l'être pendant le sommeil ; néanmoins il convient communément qu'il le soit un peu plus , et il faut toujours couvrir davantage les pieds et les jambes .

Comme la poudre pourroit être facilement rejetée par le vomissement , il ne faut pas donner de boisson avant que la sueur commence .

Lorsque la sueur commence , il faut alors donner à boire quelque liquide chaud , tels que du gruau léger , une forte infusion de sauge , ou de thé bou ; on commencera d'abord par de petites quantités de liquide de ce genre , et on en fera prendre fréquemment pendant tout le cours de la sueur .

Lorsque la sueur a commencé , il faut , si elle ne s'étend pas facilement sur les jambes et les pieds , les couvrir un peu plus , ou mettre à la plante des pieds des briques chaudes ou des bouteilles remplies d'eau chaude ; car il est toujours convenable de rendre ainsi les sueurs universelles .

On entretiendra les sueurs en procurant le moins de chaleur et le moins de mal-aise possible au malade ; c'est pourquoi , s'il trouve qu'il a trop de chaleur ou d'agitation , on peut ôter , par degrés , les couvertures que l'on a mises sur le corps , et même une partie de celles que l'on a ajoutées sur les pieds et les jambes .

Si le malade supporte facilement les sueurs , il est essentiel de les continuer pendant un certain espace de temps , et il faut toujours , s'il est possible , les entretenir douze heures ; alors on pourra les arrêter , en essuyant bien le corps avec des serviettes chaudes , et en mettant des flanelles et des couvertures sèches ; on pourra ensuite

lui permettre de mettre ses mains, et même ses bras hors du lit; mais il faut qu'il reste enveloppé dans la flanelle et les couvertures jusqu'au lendemain matin.

Pendant les sueurs, on pourra substituer aux boissons dont j'ai parlé plus haut, du bouillon gras léger, tel que celui de poulet, ou du bouillon ordinaire coupé, que l'on fera boire fréquemment, et ajouter, aux heures ordinaires des repas, une rôtie à ces bouillons; mais si la sueur ne vient pas facilement, et s'il n'y a pas beaucoup de chaleur, au lieu des boissons dont j'ai fait mention, le malade boira fréquemment du petit-lait au vin blanc.

Le lendemain matin le malade pourra se lever, mettre sa chemise et ses autres vêtements; mais il faut qu'il garde la chambre, ou au moins qu'il ne sorte pas de chez lui tout le jour suivant, et il évitera même, avec beaucoup de soin, pendant un jour ou deux, de s'exposer au froid.

J'ai remarqué que la poudre de DOVER ainsi administrée, étoit un remède extrêmement utile.

Quant à la manière de faire prendre l'Opium, j'ai souvent remarqué qu'une petite dose remplissoit l'objet que l'on se proposoit: néanmoins l'Opium et le vin donnés par degrés, manifestant d'abord leur puissance stimulante; c'est pourquoi de petites doses agissent plutôt comme stimulans que comme sédatifs: mais il est communément nécessaire, pour obtenir le dernier effet, d'ordonner une forte dose; la dose moyenne est au moins d'un grain pour les adultes; et je suis un peu étonné de voir BERGIUS mettre pour dose moyenne un demi-grain, et TRALLES recommander de n'en jamais donner plus d'un grain; mais cela me prouve que l'on ne donne pas hardiment l'O-

pium, ni en Suède, ni en Silésie. J'ai observé que souvent l'on pouvoit non-seulement en prescrire plus d'un grain sans danger, mais qu'il étoit même convenable de le faire; et toutes les fois qu'il y a une irritation dans le système qu'il faut tâcher de modérer, il est communément nécessaire d'aller plus loin. Il est bon, dans tous les cas, de commencer par des doses médiocres; mais lorsqu'elles ne remplissent pas l'indication que l'on se propose, il faut les réitérer et les augmenter jusqu'à ce que l'on obtienne l'effet que l'on desire; et j'ai souvent remarqué que l'on pouvoit, sans danger, les porter à un degré très-considérable. Dans le cas où la goutte affectoit l'estomac, j'ai souvent été par degrés jusqu'à dix grains, que je faisois prendre deux fois le jour; et lorsque la maladie étoit dissipée, je diminuois insensiblement la dose d'Opium, et je le quittois entièrement au bout de deux ou trois semaines: je n'ai pas observé que cette méthode produisît aucun mal. J'ai fréquemment remarqué que quand il s'agissoit de détruire une forte irritation, l'on pouvoit donner de très-fortes doses d'Opium sans procurer le sommeil, ou sans observer aucun de ces effets délétaires que produisent dans d'autres cas des quantités beaucoup plus petites. Tout ceci est évident, d'après la manière aujourd'hui très-connue de traiter le tétanos, la manie, la petite-vérole, la goutte et la maladie vénérienne.

Il faut constamment observer, relativement à l'usage de l'Opium, que dans le cas d'irritation, où il est nécessaire de donner de grandes doses souvent réitérées, les effets même de ces doses ne durent pas long-temps, et il faut en conséquence les réitérer à des intervalles peu longs.

J'ai fréquemment observé que les effets de l'Opium ne continuoient pas, dans ces cas, plus de huit heures, et que si la maladie ne cédoit pas aux premières doses après cet intervalle, il étoit nécessaire de les réitérer. Je ne crois pas devoir répéter ici, ce que j'ai dit plus haut des Narcotiques en général, que l'Opium est assujetti à la loi de l'habitude, qui affoiblit par la répétition la force des impressions où le corps est passif; et que quand on est obligé de réitérer souvent l'Opium, il est toujours nécessaire d'en augmenter la dose.

CICUTA, la CIGUE,

La matière médicale offre beaucoup d'exemples de la fausseté de l'expérience; mais il n'y en a pas de plus frappant que celui que présente l'histoire du sujet dont nous nous occupons présentement. Depuis que STORCK a recommandé la Ciguë, d'après sa propre expérience, comme un remède très-efficace dans beaucoup de maladies, un grand nombre de médecins en ont fait usage dans chaque partie de l'Europe; et après avoir examiné tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, je suis fort embarrassé de déterminer quelles sont réellement les puissances et les vertus de cette plante. Je suis disposé à croire que le digne baron STORCK, par partialité pour sa découverte, et par les rapports absolument faux qu'on lui a faits pour lui complaire et le flatter, en raison du rang qu'il tenoit, a représenté les vertus de la Ciguë comme beaucoup plus grandes qu'elles n'ont jamais été, ou qu'on ne les trouvera jamais; des médecins de la plus grande candeur et du meilleur discernement ont remarqué,

dans

dans un grand nombre de cas, que les effets de ce médicament étoient fort au-dessous de ce qu'avoit annoncé le baron STORCK. Nous n'opposons pas ici directement aux expériences de ce médecin, le témoignage d'un de ses ennemis déclarés, et d'un homme qui recevoit le plus difficilement toutes les nouvelles opinions et tous les nouveaux remèdes, le témoignage, dis-je, du docteur HAEN; mais nous n'avons aucune raison de rejeter le témoignage de personnes qui ne sont point soupçonnées de partialité. Quant aux cancers en particulier, nous avons les expériences de PIERRE AF. BIERKEN, qui assure, comme le rapporte BERGIUS, que la Ciguë, non-seulement ne guérit pas les cancers, mais aggrave même la maladie, et accélère l'événement fatal. Les autres exemples qui contredisent en apparence les assertions du baron STORCK, doivent être, à ce que je pense, uniquement regardés, la plupart, comme des cas où le remède n'a pas produit l'effet qu'on en attendoit; mais on ne peut tirer aucune conclusion de ces expériences négatives. Je puis assurer que les tentatives que j'ai faites souvent ne m'ont pas réussi. Quelquefois l'on n'a pas employé la vraie Ciguë, et il est fréquemment arrivé qu'on l'a mal préparée. J'ai remarqué, dans beaucoup de cas, que l'extrait de Ciguë préparé, tant à Vienne qu'à Edimbourg, étoit une substance absolument sans action, et qui ne produisoit aucun effet sensible sur le corps, quoique donnée en très-grandes quantités. L'exactitude minutieuse du docteur MORRIS, qui distingue les extraits suivant les lieux, paroît venir de ce que cette préparation trompe en général l'espoir de ceux qui en font usage: je ne déterminerai pas positivement à quoi cela est dû; mais le dis-

Tome II.

V.

férens extraits de Ciguë varient tellement , que les médecins d'Edimbourg ont très-généralement abandonné cette préparation; et lorsqu'ils veulent faire usage de cette plante, ils en prescrivent toujours la poudre, et on doit communément y compter davantage que sur l'extrait: néanmoins, lorsqu'elle est mal séchée ou mal conservée, elle est aussi sujette à beaucoup d'incertitude, et je l'ai souvent trouvée absolument sans action.

L'observation suivante pourra éclaircir ce que je viens de dire. Une femme affectée d'un cancer à la mamelle, à qui l'on avoit conseillé l'usage de la Ciguë, s'en procura une certaine quantité en poudre, et en mesura elle-même les doses; elle commença par une petite dose, et n'en éprouvant pas d'effet sensible, elle l'augmenta par degrés, jusqu'à un gros; elle prit, étant parvenue à cette dose, toute la quantité qu'elle avoit achetée de l'apothicaire, et en envoya en conséquence chercher de nouvelle, toujours en poudre. On l'avoit prévenue de se méfier, quand elle changeroit de Ciguë, de l'inégalité des différentes portions qu'elles se procureroit, et de ne commencer la nouvelle qu'à petites doses, quoiqu'elle en eût pris de très-considérables de la première: elle se décida en conséquence à suivre cet avis, et comme elle avoit pris soixante grains de la première, elle n'en prit que vingt de la nouvelle; mais la manière d'agir de ces deux portions de Ciguë, étoit tellement différente, que les vingt grains qu'elle prit faillirent la tuer: au bout de dix ou quinze minutes, elle fut affectée de malaise, de tremblement, d'étourdissement, de délire et de convulsions: heureusement pour elle le malaise fut suivi d'un vomissement qui lui fit rejeter une partie de la poudre qu'elle avoit prise;

mais le vomissement continua, probablement jusqu'à ce qu'elle eut rejeté toute la quantité de poudre contenue dans l'estomac; malgré cela le délire et les convulsions continuèrent encore quelques heures: ces symptômes diminuèrent néanmoins par degrés, et se terminèrent par le sommeil; elle se réveilla quelques heures après, absolument débarrassée de tous les symptômes qu'elle avoit éprouvés avant. Ceci prouve suffisamment combien peut varier l'action de la Ciguë en poudre: cette même poudre prise à la dose de cinq ou six grains seulement, occasionna des tremblemens et des étourdissemens, quoique la première prise de soixante grains n'eût produit aucun effet sensible. Je pense que l'on peut établir pour règle, que la Ciguë peut être soupçonnée de n'être pas de bonne qualité, quand, étant prise sous forme de poudre ou d'extrait, elle ne produit pas d'effet sensible à la dose de vingt grains; et si on veut alors en continuer l'usage, il faut en employer d'autre.

Il est suffisamment démontré, par ce que je viens de dire, que les nombreux exemples que l'on a donnés de l'inefficacité de la Ciguë ne prouvent nullement qu'elle soit un médicament inutile; et comme il est évident qu'elle agit fortement sur le corps humain, j'en conclus qu'elle peut être un médicament très-efficace, de même que toutes les autres substances qui jouissent de semblables vertus. Je pense que l'on conviendra de ce que je viens de dire; mais l'on peut demander en outre quelles sont les maladies, ou les symptômes de maladies, où la Ciguë peut avoir une efficacité particulière. D'après ce que ma propre expérience ou celle des autres m'a appris, je suis fort embarrassé de répondre à cette question.

J'ai remarqué que la Ciguë étoit utile pour résoudre et dissiper différentes espèces de squirrosités, et sur-tout celles qui sont de nature scrophuleuse; je l'ai aussi vu guérir des ulcères qui étoient survenus à des tumeurs squirrheuses, et environnés de semblables squirrosités, quelquefois même ces ulcères approchoient de la nature du cancer; mais quant à ceux que l'on peut regarder comme réellement cancéreux, je suis bien loin de croire, avec BIERKEN, que la Ciguë aggrave la maladie, au lieu de la diminuer; car j'ai vu plusieurs cas où ce remède a modéré les douleurs, corrigé la qualité de la matière que rendoit l'ulcère, et a même contribué beaucoup à le faire approcher de la cicatrisation: j'avoue cependant que je n'ai jamais vu de cancer où l'ulcère ait été complètement guéri.

Plusieurs médecins ont écrit que la Ciguë avoit été utile dans la maladie vénérienne, et un des juges les plus compétens en cette matière, JEAN HUNTER, a observé que cela étoit ainsi. J'ai moi-même employé la Ciguë dans quelques cas de ce genre avec avantage; mais dans d'autres elle ne m'a paru d'aucune utilité. Les anciens pensoient qu'elle diminueoit l'appétit vénérien: BERGIUS pensé cependant qu'elle produit l'effet contraire, et il rapporte un cas où la Ciguë a été un remède efficace contre l'impuissance; mais il me paroît, autant que j'ai pu l'observer, qu'aucune de ces deux opinions n'est fondée.

Je dis plus haut que la Ciguë manquoit souvent son effet, parce qu'on en donnoit qui étoit dans un état d'inertie, et qu'elle ne pouvoit réussir que quand elle produisoit quelque effet sensible sur le système; je suis néanmoins obligé d'avouer ici, pour rendre hommage à la vérité, que

dans beaucoup de cas où ce remède a produit des effets sensibles, il n'a pas guéri des maladies qui ressembloient cependant à celles où il avoit réussi, et je suis encore fort embarrassé de déterminer quels sont les cas où son utilité est la plus certaine.

Je vais parler des préparations pharmaceutiques de la Ciguë; l'on ne convient pas du temps le plus convenable pour cueillir la plante; l'on a coutume de la cueillir ici avant que les fleurs, et même les tiges qui doivent les porter, paroissent: quelques expériences m'ont mis à même de juger qu'à ce période la Ciguë jouit de sa plus grande vertu. Le docteur FOTHERGILL croyoit cette vertu plus considérable lorsque la plante étoit plus avancée, lorsque les fleurs tomboient, et que les semences commençoient à se former; et, si je comprends bien BERGIUS, il me semble qu'il veut que l'on laisse la Ciguë prendre encore plus d'accroissement, et que l'on attende que les semences soient sur le point de tomper.

L'on emploie en général les feuilles de la plante; cependant un médecin, qui demouroit il y a peu de temps à Edimbourg, étoit très-persuadé que les semences bouillies dans l'eau, et réduites en forme d'extrait, donnoient une préparation plus active que les feuilles; c'est ce qui a donné lieu d'introduire un extrait de ce genre dans notre Dispensaire; mais je n'ai pu constater par l'observation cette propriété des semences de Ciguë; je ne crois pas que mes confrères aient mieux réussi; car je ne vois pas que l'on continue à faire usage de cette préparation.

Nous avons observé plus haut que l'extrait et la poudre sont sujets à se trouver imparfaits; je ne tenterai pas d'en assigner les causes; mais

Je recommande fortement aux apothicaires de tâcher de les reconnoître, afin de pouvoir les éviter; et pour les engager de s'occuper de cet objet, je répéterai, comme je l'ai dit plus haut, que la Ciguë ne peut être un remède dans aucune maladie, si elle ne produit pas d'effet sensibles sur le système nerveux; j'ajouterai même que ces effets doivent être très-forts, pour que la Ciguë soit un remède efficace: les médecins auront la précaution de ne la porter que par degrés à une dose capable de produire ces effets, de crainte qu'elle ne devienne un poison; il est cependant à craindre que par trop de timidité, le remède ne réussisse pas dans beaucoup de cas, et que le système s'y habituant par degrés, en reçoive beaucoup moins d'avantage.

Le baron STORCK fait tous ses efforts pour prouver que la Ciguë est un remède très-innocent; j'en ai vu prendre très-long-temps sans qu'il en résultât aucun effet fâcheux; mais je suis certain qu'elle peut être un poison, et qu'elle ne devient innocente, de même que les autres poisons végétaux, que quand le système s'y est habitué insensiblement.

Je remarquerai, en parlant de la manière d'administrer la Ciguë, qu'on l'appliqué souvent à l'extérieur avec avantage, sur tout sous forme de bouillie; mais la forme d'emplâtre sous laquelle on l'emploie très-souvent, paroît produire très-petit d'effet; elle a été utile sous forme de bouillie, pour résoudre quelques duretés, particulièrement du genre des écrouelles; mais il est rare qu'elle soit d'aucun avantage dans les squirrhusités indolentes des mamelles des femmes; et j'ai observé que l'application fréquente des bouillies de Ciguë faisoient beaucoup de mal, en déterminant ces

tumeurs à se changer plutôt en cancer ouvert.

CICUTA VIROSA, la CIGUE VIREUSE.

L'on sait que la racine de cette plante est un poison violent, tant pour les hommes que pour les animaux, excepté les chèvres et les cochons de Norwège, auxquels elle n'est pas nuisible: sa puissance délétaire est tellement considérable pour l'homme, qu'on n'a pas encore cru devoir l'employer à l'intérieur: je ne pense pas cependant que cette raison suffise pour nous empêcher d'essayer cette plante et quelques autres poisons de la classe des Umbellifères.

S'il est vrai que les racines et les feuilles perdent beaucoup de leur activité par l'exsiccation, il est probable que l'on pourroit trouver un état intermédiaire entre celui de fraîcheur et celui de siccité, qui mettroit à même d'en faire des essais avec moins de danger. Les racines de la Ciguë vireuse ont été fort recommandées, comme remède externe, dans beaucoup de cas; mais ces recommandations étant fondées sur l'expérience d'un peuple barbare, ne méritent pas que l'on y compte beaucoup.

BELLADONA, la BELLADONE.

Cette plante est connue depuis très-long-temps par ses qualités narcotiques et vénéneuses, et il est assez probable, d'après ces qualités, qu'elle peut être un remède efficace: l'on a particulièrement fait usage de ses baies et de ses feuilles; les qualités pernicieuses des premières se sont souvent manifestées chez les enfans qui en ont man-

gé par mégarde ; cela ne m'empêche pas néanmoins de croire que GESNER les a employés sans danger comme un remède narcotique et anodyn ; et je me suis souvent déterminé à imiter sa pratique , mais j'en ai toujours été détourné par certains accidens .

L'on a depuis peu particulièrement fait usage des feuilles de belladone comme médicament ; on en a donné la poudre , l'infusion et l'extrait aqueux ; j'ai souvent remarqué que le dernier étoit une substance sans action , de même que l'extrait de Ciguë ; mais la poudre et l'infusion des feuilles agissent avec plus de certitude : on a sur-tout employé les dernières dans les cancers , et l'on a plusieurs exemples de leur utilité rapportés par des personnes dignes de foi ; mais il y a autant de preuves qu'on les a données sans succès , et ces preuves ont été quelquefois rapportées par ceux même qui , dans d'autres cas , avoient employé la Belladone avec avantage .

J'ai observé les mêmes variétés . J'ai vu la Belladone guérir entièrement un cancer de la lèvre , et dissiper absolument une squirrrosité située sur la mamelle d'une femme , du genre des squirrhes qui se changent souvent en cancers : un ulcère situé audessous de l'oeil , qui avoit pris l'apparence d'un cancer , fut changé très-sensiblement en mieux par l'usage interne de la Belladone ; mais le malade ayant entendu dire que ce médicament étoit un poison , refusa d'en continuer l'usage ; alors l'ulcère s'étendit de nouveau et devint douloureux : ces symptômes se dissipèrent en revenant à la Belladone : de nouvelles craintes de la part du malade ayant fait abandonner ce remède , les conséquences furent les mêmes , l'ulcère devint pas : j'ai été plusieurs fois témoin de

Ces états alternatifs produits par l'usage ou l'abstinence de la Belladone; mais le malade s'étant fort éloigné de moi, je ne puis dire combien ces changemens ont duré de temps; je suis néanmoins très-convaincu de la puissance et des vertus de ce médicament dans certains cas, et j'avoue en même temps qu'il n'a pas répondu à mes espérances dans plusieurs espèces de squirrosités et d'ulcères.

Je me contenterai d'ajouter que l'infusion de la Belladone est sujette à produire une sécheresse et une constriction considérable du pharynx et des parties voisines de l'oesophage. J'ai eu l'exemple d'une personne éloignée de moi, et avec laquelle je n'avois aucune communication, qui, s'étant presque guérie d'un cancer à la lèvre par l'infusion de la Belladone, éprouva cette sécheresse et cette constriction à un degré considérable, et fut emportée tout-à-coup par un vomissement énorme de sang, qui paroissoit venir, à ce que l'on m'a dit, de la gorge.

HYOSCIAMUS, la JUSQUIAME.

Cette plante est connue depuis long-temps par ses qualités narcotiques et délétaires; il y a un grand nombre d'exemples de ses effets mortels sur l'homme et les autres animaux; néanmoins elle a été, malgré ses qualités funestes, employée comme médicament, tant par les anciens que par les modernes: l'on a fait usage de ses racines, de ses semences et de ses feuilles, dans diverses occasions; l'on en a particulièrement recommandé, il y a très-peu de temps, les semences, pour arrêter les hémorrhagies de toutes espèces; le célèbre BOYLE sur-tout en a fait un cas particulier;

mais le crédit de cet écrivain estimable n'est pas d'un grand poids à nos yeux, relativement à ce qu'il a dit des vertus des médicamens, par les raisons que j'ai rapportées plus haut. Je n'ai pas essayé les semences de Jusquiame, mais j'ai employé très-souvent l'extrait des feuilles: elles peuvent, de même que les narcotiques, modérer quelquefois et arrêter les hémorrhagies; je suis néanmoins persuadé, par les raisons que j'ai données plus haut au sujet de l'Opium, que la Jusquiame et les autres Narcotiques peuvent être très-nuisibles, à moins que l'hémorrhagie ne dépende d'une irritation particulière.

Les semences n'ont pas été employées depuis long-temps par les médecins Anglois; l'on ne pensoit pas même à faire usage des feuilles ou d'aucune de leur préparation, lorsque le baron STORCK a, de nos jours, tenté d'en mettre l'extrait en vogue: il rapporte, selon son usage, plusieurs observations de différentes maladies où cet extrait a été utile; mais, suivant ce que j'ai pu apprendre, les autres médecins n'ont pas soutenu le crédit qu'il a donné à cette plante.

Quant aux effets de la Jusquiame dans la manie, la mélancolie et l'épilepsie, les expériences de GREDING, rapportées dans les *Adversaria* de LUDWIG, sont absolument contradictoires à celles du baron STORCK. J'ai très-fréquemment employé l'extrait de Jusquiame dans l'épilepsie et les différentes affections convulsives, contre lesquelles le baron STORCK recommande particulièrement cet extrait, sans jamais lui trouver de grandes vertus, et il ne m'a pas paru plus actif que l'Opium. J'ai observé que la Jusquiame étoit souvent un anodyn et un narcotique agréables pour les personnes qui, en raison de certaines circstan-

ces, ne pouvoient pas supporter l'Opium; et sur tout parce qu'elle constipoit moins que le dernier; je pense néanmoins que, étant donnée à grande dose, elle produit plus facilement le délire que l'Opium; j'ai en conséquence remarqué que souvent elle produisoit un sommeil agité qui ne reparoit pas les forces; et malgré les qualites laxatives qui m'avoient engagé à recourir à la Jusquiame, j'ai été obligé de l'abandonner.

Le baron STORCK et quelques autres médecins ont trouvé l'extrait de Jusquiame utile, donné à petites doses; mais j'ai rarement fait la même observation: j'ai toujours coutume de commencer par un grain ou deux d'extrait; et je n'ai guère vu celui que l'on prépare à Edimbourg, produire des effets narcotiques ou anodins, à moins d'en porter la dose à huit ou dix grains, souvent même j'ai été obligé d'en donner quinze à vingt grains. J'ai fréquemment employé ces grandes doses avec avantage, et toutes les fois que j'y suis parvenu par degrés, il n'en est résulté aucun effet fâcheux: je remarquerai cependant ici que ce n'est que quand on donne l'extrait de Jusquiame à grandes doses, que ses effets laxatifs deviennent fort sensibles.

NICOTIANA, le TABAC.

Cette palante très-connue possède une qualité narcotique qui se manifeste chez toutes les personnes qui en font usage pour la première fois, même en petite quantité: j'en ai vu une petite prise introduite dans le nez produire le vertige, la stupeur et le vomissement: plusieurs exemples prouvent que le Tabac étant introduit dans le corps de différentes manières en plus grande quan-

tité, a produit des effets plus violens, et qu'il est même devenu un poison mortel: il agit, dans tous ces cas, de la même manière que les autres Narcotiques; mais il réunit aussi à ses qualités narcotiques une puissance fortement stimulante, peut-être pour tout le système, mais sur-tout pour l'estomac et les intestins, de manière qu'il devient facilement émétique et purgatif, donné même a des doses médiocres.

L'on peut, d'après cette combinaison des qualités du Tabac, rendre raison de tous ses effets; mais je vais expliquer d'abord ceux qu'il produit dans l'usage ordinaire que l'on en fait.

Il est inutile de décrire ici les différentes manières dont on fait communément usage du Tabac dans toute l'Europe depuis plus de deux siècles: on l'introduit dans le nez, on le fume, on on le mâche; on s'y accoutume par degrés, de même qu'aux autres Narcotiques, de manière que ses effets particuliers deviennent insensibles, ou au moins le sont très-peu, lors même que l'on en prend de grandes quantités; mais cela ne détruit nullement ce que j'ai dit de ses qualités relativement à ceux qui n'y sont pas accoutumés, et n'empêche pas même qu'il ne tende toujours à manifester sa puissance sur ceux qui y sont très-habitués; car la puissance de l'habitude a chez ces personnes même des limites, de manière que le Tabac produit quelquefois des effets très-violens chez ceux qui excèdent un peu la dose à laquelle ils sont habitués.

Je remarquerai à ce sujet que la puissance de l'habitude varie souvent, de manière que chez les personnes accoutumées au Tabac, une quantité moindre que celle dont ils font habituellement usage, produit souvent de plus grands effets que

ceux qui avoient coutume de se manifester avant, J'ai connu une dame, accoutumée depuis plus de vingt ans à prendre du Tabac à tout instant, qui, au bout de ce temps, s'aperçut qu'elle perdoit l'appétit, quand elle prenoit beaucoup de Tabac avant le dîner; cela augmenta même au point qu'une seule prise de Tabac avant dîner la privoit absolument d'appétit pour ce repas; néanmoins l'appétit se conservoit quand elle s'abstenoit entièrement du Tabac avant le dîner, et quand ce repas étoit passé, elle pouvoit prendre du Tabac tant qu'elle vouloit, le reste du jour, sans aucun inconvénient.

Ceci prouve combien la puissance de l'habitude peut produire des effets variés; mais comme il n'est pas possible de déterminer dans quels cas ces variétés peuvent avoir lieu, je vais indiquer les effets habituels et ordinaires du Tabac: la poudre étant introduite pour la première fois dans le nez, irrite, et excite l'éternuement; mais cet effet cesse entièrement lorsque l'on en réitere l'usage.

Lorsqu'on fait usage du Tabac pour la première fois, il occasionne des vertiges et trouble la tête, à moins qu'on n'en prenne une petite quantité, et qu'on ne le rejette sur le champ par l'éternuement; mais ces effets cessent de se manifester par l'usage réitéré du Tabac en poudre, et l'on n'en voit résulter aucun, tant que l'on n'en excède pas la quantité ordinaire; mais quand ceux même qui y sont accoutumés en prennent plus que de coutume, il produit, à un degré léger, le vertige et le trouble de la tête que l'on observe chez ceux qui en prennent pour la première fois: ces effets même, que cause une dose plus forte de Tabac chez ceux qui y sont accou-

tumés, sont non-seulement plus considérables dans plusieurs cas, parce qu'ils agissent sur le sensorium, mais même en ce qu'ils se manifestent aussi sur d'autres parties du système, particulièrement sur l'estomac, en occasionnant la perte de l'appétit, et d'autres symptômes qui indiquent que le ton de cet organe est affaibli.

Quoique les personnes qui prennent beaucoup de Tabac par le nez paroissent, par la puissance de l'habitude, être à l'abri de ses effets narcotiques, j'observerai qu'étant sujettes à en prendre beaucoup plus que de coutume, il est à craindre que ces mêmes effets n'agissent sur elles d'une manière insensible, et j'ai plusieurs fois remarqué qu'elles étoient affectées de la même manière que ceux qui sont accoutumés depuis long-temps aux autres Narcotiques, tels que le Vin et l'Opium, c'est-à-dire, qu'ils perdent la mémoire, deviennent imbécilles, et éprouvent, avant le temps ordinaire, d'autres symptômes qui indiquent un état de foiblesse ou de décrépitude du système nerveux.

Entre les divers effets du Tabac en poudre pris avec excès par le nez, j'ai observé qu'il produisoit tous les symptômes de dyspepsie, et surtout des douleurs d'estomac, qui revenoient tous les jours; la preuve la plus évidente que ces symptômes dépendoient de cette cause, c'est que je les ai vu se dissiper chez ceux qui ont interrompu accidentellement l'usage de cette poudre, et les mêmes douleurs sont revenues lorsqu'ils ont pris de nouveau du Tabac: des malades qui avoient souvent éprouvés ces alternatives s'étant décidés à abandonner entièrement le Tabac, les douleurs dont ils se plaignoient ne revinrent pas de plusieurs mois, ni même de toute la vie, autant que j'ai pu m'en assurer.

Le principal effet du Tabac pris par le nez est d'exciter un écoulement considérable du mucus des narines, et l'on a vu fréquemment ce moyen modérer les douleurs de tête, les maux de dents et l'ophthalmie; il est même essentiel de remarquer, quand cet écoulement de mucus est considérable, que, s'il se supprime en s'abstenant de Tabac, les mêmes maux qu'il avoit dissipés sont sujets à revenir.

Il faut encore remarquer qu'une partie du Tabac que l'on introduit dans le nez tombe souvent dans la gorge, et qu'il en passe dans l'estomac; alors il produit plus certainement les symptômes de dyspepsie dont j'ai fait mention. Telles sont les observations que j'avois à faire sur l'usage du Tabac pris par le nez; il est facile d'en faire l'application à quelques-unes des autres manières de se servir de cette drogue.

Le Tabac exerce très-fortement ses puissances narcotique, vomitive, et même purgative, lorsqu'on en fume pour la première fois, et il est très-souvent utile comme anodyn; mais son usage réitéré fait disparoître ces effets, ou plutôt ils ne se manifestent que quand on en fume plus que de coutume; ceux même qui y sont les plus habitués peuvent en faire un tel excès, qu'il devienne un poison mortel. Le Tabac fumé en grande quantité peut produire absolument les mêmes effets que la poudre prise avec excès.

Les effets que produit le Tabac fumé sont analogues à l'évacuation de mucus qu'excite le Tabac en poudre introduit dans les narines; il irrite communément les follicules muqueux de la bouche et de la gorge, et sur-tout les conduits excréteurs des glandes salivaires; l'évacuation que fournissent ces deux sources, réunie à la puissance

ce narcotique, calme souvent beaucoup le mal de dents; néanmoins je n'ai pas vu le Tabac fumé modérer aussi souvent les maux de dents et les ophthalmies, que celui que l'on introduit dans les narines. Le Tabac fumé desseche quelquefois la bouche et la gorge, et excite à boire; mais communément il fait beaucoup cracher, parce qu'en irritant les follicules muqueux et les glandes salivaires il augmente la sécrétion de leurs liquides.

La matière que l'on rend alors est une véritable salive, ce qui occasionne une perte considérable de ce liquide essentiel à la digestion; cette perte réunie à la puissance narcotique contribue souvent à affoiblir le ton de l'estomac, et à produire les différens symptômes de dyspepsie. Quoique l'on rejette, en fumant, une grande partie de la fumée du Tabac par la bouche, il y en a toujours une certaine quantité qui passe dans les poumons; et sa puissance narcotique, en agissant sur cet organe, modère souvent l'asthme spasmodique; sa puissance stimulante favorise aussi quelquefois l'expectoration, et est utile dans la difficulté de respirer produite par le catarrhe ou la phtisie.

L'on a souvent parlé de l'usage de fumer le Tabac comme d'un moyen de préserver de la contagion. Le témoignage de DIMERBROEK est très-fort, à l'égard de la peste; mais RIVINUS et d'autres rapportent beaucoup de faits qui contredisent ce que cet auteur a avancé, et CHENOT donne un exemple remarquable de l'inutilité de ce moyen. Nous ne croyons pas que le Tabac soit l'antidote d'aucune contagion, ou qu'il jouisse en général d'aucune vertu antiseptique; nous ne pouvons en conséquence lui accorder, dans ce cas,

cas, aucun usage particulier. Il est cependant très-probable que le Tabac peut, ainsi que les autres Narcotiques, rendre les hommes moins sujets à la contagion, en diminuant la sensibilité; il peut en outre, en tranquillisant l'esprit, et en modérant les inquiétudes, mettre, jusqu'à un certain point, les hommes à l'abri de la peur, qui augmente si souvent l'activité de la contagion: les puissances antipestilentielles du Tabac sont en conséquence les mêmes que celles dont jouissent le vin, l'eau-de-vie et l'opium.

La troisième manière de faire usage du Tabac consiste à le mâcher; il manifeste ses qualités narcotiques aussi puissamment, étant pris de cette manière, que de toute autre: son goût désagréable empêche communément d'en employer beaucoup ainsi; néanmoins, lorsque l'on en a pris l'habitude, il est très-difficile d'éviter qu'une partie du Tabac, dissoute par la salive, ne descende dans l'estomac; ce qui, joint à la nausée qu'excite le goût du Tabac, détermine le vomissement plus facilement que les autres manières de le prendre. Les impressions fortes et même désagréables souvent répétées, produisent les habitudes les plus durables et les plus difficiles à rompre: l'habitude de mâcher le Tabac est sujette à ces inconvéniens; c'est en conséquence, lorsqu'on le prend de cette manière, que l'on peut en faire les plus grands excès, et il en résulte tous les effets que produit l'usage fréquent et considérable des Narcotiques; il occasionne communément une grande évacuation des glandes de la bouche et de la gorge; ce qui le rend le plus puissant remède que l'on puisse employer pour modérer l'affection rhumatisante qui produit le mal de dents: cette pratique occasionne aussi une perte très-con-

sidérable de salive, dont l'effet est d'affoiblir la digestion, et c'est peut-être spécialement à cette cause que l'on doit attribuer l'émaciation que l'on observe chez ceux qui ont coutume de mâcher du Tabac.

Tels sont les effets qui résultent des différentes manières d'employer le Tabac, lorsque l'on s'en est fait une habitude; ces effets dépendent sur-tout de sa puissance narcotique, et de certaines circonstances qui accompagnent accidentellement son introduction par le nez et la bouche; mais, comme nous l'avons observé plus haut, il possède, outre sa puissance narcotique, une puissance stimulante, sur-tout à l'égard du canal alimentaire; c'est pourquoi on l'emploie fréquemment pour exciter le vomissement ou purger: ce qu'il produit, lorsqu'on l'applique d'une manière plus immédiate sur l'estomac ou les intestins.

Les feuilles desséchées, ou telles qu'on les prépare communément pour les mâcher, étant infusées, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, dans quatre onces d'eau bouillante, pendant une heure ou deux, donnent un émétique qui a été employé par quelques médecins, et plus communément par le peuple seul; mais comme ce remède ne jouit d'aucunes qualités émétiques particulières, et que son action est ordinairement accompagnée d'un violent mal-aise, les médecins n'en ont pas fait beaucoup d'usage, et il y a apparence qu'il ne deviendra jamais fort en vogue.

On l'emploie plus communément comme purgatif en lavement, et, comme il est en général très-efficace, on le donne dans tous les cas de constipation rebelle, et ses qualités ont été célébrées par plusieurs auteurs. Je l'ai vu souvent employé par quelques médecins; il est en effet

très-efficace; mais il a l'inconvénient, lorsque l'on en donne une dose un peu trop forte, d'occasionner un grand mal-aise d'estomac, et je l'ai même fréquemment vu produire le vomissement.

L'on sait que, dans les cas de constipation rebelle, dans l'affection iliaque et la hernie avec étranglement, l'on a introduit la fumée de Tabac avec beaucoup de succès dans l'anus: la fumée agit, dans ce cas, par les mêmes qualités que possèdent les infusions dont nous avons parlé plus haut; mais comme la fumée pénètre beaucoup plus avant dans les intestins que ne le font communément les lavemens, elle agit sur une plus grande surface, et peut être en conséquence un médicament plus puissant que les infusions; néanmoins j'ai plusieurs fois observé qu'il ne produisoit pas les effets que j'avois lieu d'en attendre, et j'ai été obligé de recourir à d'autres moyens.

Lorsque l'infusion de Tabac est entraînée dans les vaisseaux sanguins, elle exerce quelquefois sa puissance stimulante sur les reins, et on l'a depuis très-peu de temps recommandée comme un puissant diurétique très-utilie dans l'hydropisie. J'ai employé ce remède, d'après ces recommandations, dans différentes hydropisies, mais avec très-peu de succès: les petites doses par où il est convenable de commencer d'abord ne m'ont paru produire aucuns effets diurétiques; donné à plus grandes doses, il a semblé en produire quelques-uns, qui ont rarement été considérables; lorsque j'ai voulu augmenter la dose pour obtenir des effets plus sensibles, j'ai toujours été arrêté par les maux d'estomac considérables, et même par les vomissemens qui survenoient, de manière que je n'ai pas encore pu m'assurer d'une méthode d'administrer le Tabac qui pût le rendre

un remède certain ou convenable dans tous les cas d'hydropisie.

Plusieurs médecins d'Edimbourg et des environs ont fait les mêmes observations, et ont depuis peu très-généralement cessé de tenter le Tabac dans ce cas, peut-être parce qu'ils ont dirigé leurs vues vers la digitale, qui leur a paru un peu mieux réussir.

Quelques expériences nous ont assuré que le Tabac contient une quantité de parties volatiles qui se dissipent par une longue ébullition dans l'eau, et que l'on diminue beaucoup, par ce moyen, ses qualités émétiques, purgatives et narcotiques; je regarde en conséquence l'extrait que recommande la Pharmacopée de Wirtemberg, comme une bonne préparation, et je pense qu'on peut l'employer dans les maladies de poitrine, avec plus d'avantage et de sûreté que la simple infusion ou la décoction faite uniquement par une contre ébullition.

Lorsque j'ai été obligé, comme je l'ai dit, de renoncer à l'usage de l'infusion de Tabac comme diurétique, j'ai espéré mieux réussir avec la décoction, et j'ai remarqué qu'après une longue ébullition, on pouvoit le donner à beaucoup plus grande dose que l'infusion; mais il conservoit encore tellement sa qualité émétique, que je n'ai pu m'en servir comme diurétique sans être interrompu dans son usage par cette même qualité émétique, comme je l'avois été en employant l'infusion.

Outre les usages internes du Tabac dont il a été fait mention, je dois remarquer qu'on l'a aussi recommandé extérieurement pour ses vertus: j'ai vu employer son infusion avec succès, en lotion, dans quelques ulcères rebelles; mais les

exemples fréquens qui prouvent qu'il peut être absorbé et devenir un poison violent, empêchent d'adopter cette pratique: d'ailleurs, il y a d'autres médicamens aussi efficaces que l'on peut employer avec beaucoup plus de sûreté. BERGIUS recommande de faire des fomentations avec le Tabac dans le paraphimosis; mais je n'ai pas eu occasion d'en faire usage dans ce cas.

STRAMONIUM, le STRAMONIUM.

Cette plante est un puissant Narcotique, et plusieurs exemples prouvent qu'elle peut être un poison mortel: l'on a sur-tout remarqué que les semences produisoient cet effet; mais les feuilles possèdent la même qualité.

L'on n'avoit employé ni les semences ni les feuilles comme médicament, avant que le baron STORCK eût tenté d'en faire l'essai avec les autres plantes vénéneuses; il a réduit le suc exprimé de la plante en consistance d'extrait, qu'il dit avoir employé dans des cas de manie, d'épilepsie, et dans d'autres affections convulsives, avec quelque avantage; mais il a été plus réservé dans les essais qu'il a faits de cette plante, et il l'a recommandée avec plus de modération que la plupart des autres plantes dont il a tenté d'introduire l'usage. Quelques autres auteurs l'on néanmoins employée et recommandée; mais les expériences de GREDING sont les plus propres à déterminer l'action et les vertus de cette plante.

Cet habile médecin a employé le Stramonium dans un grand nombre d'affections maniaques: après avoir commencé par de petites doses, il en a donné de très-fortes, et n'a jamais pu obtenir de guérison dans aucun des cas où il en a fait

usage. Il faut remarquer qu'il a employé dans ses expériences deux différentes préparations d'extrait de Stramonium; l'une lui avoit été procurée de Vienne par le Baron STORCK, et il tenoit l'autre de LUDWIG, professeur à Leipsick: il a remarqué que le dernier extrait étoit beaucoup plus puissant que le premier, et il met en question, si la différence doit être attribuée à la nature du sol qui a produit la plante, ou à toute autre cause. Je considère cet effet comme une marque que l'on doit peu compter sur ces extraits, et je n'en parle ici que pour en donner la preuve.

Le docteur GREDING a employé les mêmes extraits dans un grand nombre d'épilepsies, et même dans des cas d'épilepsie compliquée avec la manie; mais il n'a obtenu qu'une seule fois la guérison: le grand nombre de cas où il n'a pas réussi me déterminent à croire que ce médicament est rarement propre pour la guérison de ces maladies. Quelques médecins, sur l'autorité desquels on peut compter, rapportent, il est vrai, des exemples où le Stramonium a réussi dans ces deux maladies; mais je ne les regarde pas comme une preuve que le Stramonium jouit d'une vertu particulière, parce qu'il y a plusieurs cas où les Narcotiques ont produit le même effet. Je suis persuadé que les Narcotiques peuvent être un remède dans certains cas de manie et d'épilepsie; mais je n'ai pu distinguer les circonstances où ces remèdes conviennent particulièrement, et je doute que tout autre soit parvenu à faire cette distinction; c'est pourquoi l'on voit les autres Narcotiques, de même que le Stramonium, manquer leurs effets, étant administrés par les mêmes mains qui sembloient les avoir employés avec succès dans d'autres cas; c'est ce qui m'a fait négliger l'usa-

ge du Stramonium, et m'a empêché d'en parler d'une manière plus positive, d'après ma propre expérience.

LAURO-CERASUS, le LAURIER-CERISE.

Cette plante est un des plus puissans sédatifs; on l'a néanmoins peu employée comme médicament, et je n'en parlerai ici que parce que la matière qu'elle contient, et qui la rend si puissante, se rencontre dans différentes substances que l'on emploie fréquemment comme médicaments, et dont les propriétés seront en conséquence plus aisées à connoître, en commençant par parler du Laurier-cerise.

L'on a publié, en 1733, les premières observations sur la qualité vénéneuse du Laurier-cerise; l'on a depuis fait beaucoup d'expériences, qui toutes concourent à prouver que l'eau distillée de cette plante est un des plus puissans poisons que nous connoissons: ces expériences se trouvent aujourd'hui dans un si grand nombre de livres, qu'il me paroît absolument inutile de les rapporter ici.

L'action de ce poison varie beaucoup, suivant la dose que l'on en donne, et la grosseur, ou même la constitution de l'animal auquel on en fait prendre; mais il a toujours été mortel à une certaine dose; souvent il a causé la mort tout-à-coup, sans être précédé d'aucune affection morbifique; et s'il a excité, dans d'autres cas, les convulsions, le tétanos, la paralysie et différentes évacuations, cela ne paroît dû à aucune propriété particulière de ce poison, mais à la petite quantité que l'on en a fait prendre, qui, en agissant par degrés, a donné lieu à différentes

réactions du système. Les expériences de LANGRISH nous fournissent une belle explication de ce fait: il nous dit, page 67, qu'une once d'eau de Laurier-cerise produit des convulsions plus violentes et plus fortes que cinq ou six onces: il donne à ce sujet une théorie que je ne puis comprendre; mais je crois que ces expériences prouvent uniquement qu'une grande dose produit plus soudainement la mort.

Le Laurier-cerise tend évidemment à détruire la mobilité de la puissance nerveuse, et en conséquence le principe vital; lorsqu'on en donne une suffisante quantité, il produit cet effet tout-à-coup sur quelque animal que ce soit, sans exciter d'inflammation dans la partie sur laquelle on l'a immédiatement appliqué, et sans produire aucun changement sensible dans l'état des fluides. Quelques personnes croient que ce poison coagule les fluides, et d'autres, qu'il en augmente la fluidité: je n'ai pas essayé de confirmer aucun de ces faits, parce qu'il n'y a pas de preuve qu'il agisse directement sur les fluides: je pense en conséquence que tous les changemens qui s'y manifestent doivent s'attribuer au changement de l'action des vaisseaux, qui a, comme l'on sait, une grande puissance pour changer l'état des fluides: j'avoue cependant que nous connoissons encore trop peu les changemens que peuvent subir les fluides par la différente action des vaisseaux, pour expliquer les effets du Laurier-cerise à cet égard.

Il faut remarquer, quant à la puissance sédative du Laurier-cerise, que sa manière d'agir sur le fluide nerveux est différente de celle de l'Opium et des autres Narcotiques, qui commencent communément par procurer le sommeil; car l'on

n'a jamais observé, à ce que je crois, que le Laurier-cerise ait produit cet effet. On peut supposer que les fonctions vitales et animales dépendent tellement des différens états du système nerveux, qu'un genre de poison agit sur l'une de ces fonctions plus facilement que sur l'autre, tandis qu'un autre genre de poison peut agir plus directement sur cet autre ordre de fonctions, et moins sur le premier. Si cette supposition est fondée, l'on peut dire que les poisons narcotiques agissent d'abord sur les fonctions animales, quoique leur puissance puisse aussi s'étendre ensuite jusqu'aux fonctions vitales, et que le Laurier-cerise, ainsi que les autres poisons qui lui sont analogues, agissent plus immédiatement sur les fonctions vitales, sans paroître produire aucune affection intermédiaire des fonctions animales. Si l'on admet cette théorie, l'on pourra objecter que le poison du chien enragé paroît agir plus immédiatement sur les fonctions naturelles que sur les fonctions vitales ou animales : mais nous laissons aux philosophes qui nous succéderont à juger si l'on doit se livrer à cette théorie, ou à décider l'application que l'on en peut faire.

La matière active du Laurier-cerise réside dans ses parties les plus volatiles; elle s'élève en conséquence facilement avec l'eau ou l'esprit dans la distillation, et on peut la rendre encore plus active par la cohobation, sur-tout en la distillant au bain-marie, sans y ajouter d'eau. Le Laurier-cerise distillé avec l'eau, fournit une huile essentielle, qui, étant prise seule, ont divisée dans l'eau distillée, comme on peut le faire facilement, donne des preuves qu'elle contient quelques-unes des parties les plus actives de la plante.

En se procurant, par ces opérations, les parties les plus volatiles du Laurier-cerise, l'on obtient un poison de la plus grande activité; mais la substance de la plante jouit de la même activité, e n'en differe qu'en ce qu'il faut l'employer à plus grande dose que les premières, pour qu'elle agisse avec autant de violence. Ceci explique d'une manière très-satisfaisante pourquoi l'on a souvent employé une partie de la plante dans les usages domestiques, sans découvrir plutôt sa qualité vénéneuse: je remarquerai, à cette occasion, que, depuis même que l'on a reconnu les qualités vénéneuses de cette plante, l'on a proposé de l'employer comme médicament, soit en donnant les parties volatiles à petites doses, ou la substance de toute la plante à plus grande dose. L'on ne peut douter qu'une matière qui possède une telle puissance de changer l'état de l'économie animale, ne puisse, dans certaines circonstances, devenir un médicament; mais nous ne savons pas encore dans quel genre de maladie elle convient particulièrement: il n'est pas certainement, ou universellement prouvé qu'elle rende le sang plus fluide; et quand cela seroit, comme il est probable, d'après ce que nous avons observé plus haut, que le changement qui se manifeste dépend plutôt de l'état des vaisseaux que d'aucune action directe sur les fluides, nous croyons que cet objet est encore couvert d'une trop grande obscurité pour pouvoir en faire aucune application en médecine: je remarquerai en outre que le jugement que l'on porte du sang contenu dans les veines, d'après celui que l'on tire par les saignées, est extrêmement sujet à induire en erreur, à moins qu'on ne fasse une attention très-scrupuleuse aux circonstances qui accompagnent

la sortie du sang; ce que l'on néglige communément, comme je l'ai observé.

Il y a une circonstance que l'on cite communément pour prouver que le Laurier-cerise augmente la fluidité du sang: l'on trouve, dit-on, plusieurs endroits où ce fluide a passé des vaisseaux rouges dans ceux qui reçoivent la sérosité; mais comme cela n'arrive, à ce qu'il paroît, qu'après des convulsions fortes et fréquentes, il est probable qu'on doit plutôt l'attribuer à l'action augmentée des artères, qui souvent pousse les globules rouges dans les vaisseaux lymphatiques, qu'à l'augmentation de la fluidité de la masse; et je voudrais rendre raison, de la même manière, de la plénitude des veines et du vuide des artères, que l'on a observé être les effets du Laurier-cerise. Pour confirmer ces opinions relativement à ce que l'on a dit de la fluidité du sang, et à l'application que l'on en pourroit faire à la médecine, il suffit d'ajouter que quand l'on donne le Laurier-cerise à une dose suffisante pour tuer tout-à-coup l'animal, sans presque occasionner aucun autre accident, l'on n'apperçoit aucun changement sensible dans l'état du sang; et je crois qu'il n'y a aucun physiologiste en Europe, excepté l'abbé FONTANA, qui pense qu'alors la mort est l'effet de l'action du poison sur le sang.

J'ai fait ces observations pour empêcher que l'on ne fit une mauvaise application du Laurier-cerise, d'après la supposition qu'il augmente la fluidité du sang, et je ne vois rien qui prouve qu'on en ait tiré aucun avantage, lorsqu'on l'a employé d'après cette supposition; il me paroît sur-tout que l'on a conclu, d'après un trop petit nombre d'expériences, qu'il avoit été utile dans

les cas de phthisie pulmonaire, ou pour résoudre les obstructions du foie.

Quoique je ne regarde pas les avantages que l'on peut retirer de l'usage interne de cette plante contre les obstructions comme une chose bien constatée, je suis un peu disposé à croire que son usage externe peut être utile pour résoudre certaines squirrhosites; mais cette vertu n'est pas suffisamment confirmée, quoiqu'elle paroisse favorisée par quelques analogies dont nous parlerons par la suite. Une autre analogie rend encore très-probable à mes yeux une vertu attribuée au Laurier-cerise. Le docteur BROWN LANGRISH dit que l'on employoit fréquemment dans son voisinage le Laurier-cerise pour guérir les fièvres intermittentes: malheureusement il ne parle pas de la dose, ni de la manière de l'administrer, ou des circonstances particulières de la maladie; mais les expériences que BERGIUS a faites avec les amandes amères confirment suffisamment la puissance générale des amers de ce genre pour la guérison des fièvres intermittentes.

Je ne vois pas lieu d'en dire davantage sur les vertus médicales du Laurier-cerise; mais sa puissance générale rend ces vertus très-probables, et un autre STORCK pourra peut-être un jour les déterminer. Je remarquerai, pour encourager à faire des recherches de ce genre, que l'on n'a presque jamais observé, dans les expériences que l'on a faites, que le Laurier-cerise eût aucune tendance à produire une inflammation locale: dans les expériences nombreuses tentées sur les brutes, on a donné le Laurier-cerise à des doses capables de produire différens symptômes violens; néanmoins, dès qu'on en a cessé l'usage, l'animal a recouvré sur le champ un état parfait de santé en

apparence. Cela peut encourager à faire de nouvelles tentatives; mais l'on ne doit jamais oublier qu'il ne faut employer qu'avec la plus grande précaution une substance qui tend si fortement à éteindre le principe vital.

Je crois convenable de placer immédiatement après le Laurier-cerise quelques objets de la matière médicale dont les amandes renferment un amer semblable, que l'on peut en extraire, de manière à produire les mêmes effets délétaires; mais comme cet amer se trouve dans ces substances dans un état moins concentré et plus faible, on peut plus facilement les mettre au nombre des médicamens.

Nous parlerons d'abord des

CERASA NIGRA, les CERISES NOIRES.

Les amandes renfermées dans les noyaux de ces fruits contiennent certainement une matière semblable à celle du Laurier-cerise, et l'on peut en obtenir, par un certain procédé, un poison très-actif; mais il ne s'y trouve sûrement pas dans la même proportion; et je doute que l'eau distillée, telle qu'on l'obtenoit autrefois des Cerises noires et de leurs noyaux pilés, contienne une assez grande quantité de cette matière pour déterminer à rejeter des Pharmacopées une eau agréable, comme l'ont fait les Collèges de Londres et d'Edimbourg. Lorsqu'on n'écrase les amandes qu'autant qu'il est nécessaire pour briser les noyaux, en y ajoutant beaucoup plus d'eau que ne pèsent les Cerises, et que l'on ne distille pas le tout, je suis persuadé qu'une telle eau ne peut nullement être nuisible, sur-tout à la dose que l'on en met dans nos juleps. Je ne conseillerois

pas de donner une semblable matière aux enfans ; mais certainement l'on n'objectera pas , dans le siècle où nous sommes , que la même matière qui , préparée d'une certaine manière , et donnée à une certaine dose , est un poison , ne peut pas s'employer dans d'autres circonstances comme médicament .

J'aurois pu parler ici des fleurs et des feuilles de pêcher , qui contiennent un amer semblable à celui dont je viens de parler ; mais d'après ce que j'ai dit de la Cerise noire , et ce que je vais ajouter sur l'Amande amère , je ne crois pas nécessaire de faire mention de substances que la pratique ne m'a pas mis à même de connoître .

AMYGDALAE AMARAE , les AMANDES AMÈRES.

L'on sait depuis long-temps que ces Amandes sont un poison pour plusieurs animaux , et l'on rapporte quelques exemples qu'ils l'ont été aussi pour l'homme . Il est aujourd'hui aisé d'expliquer cet effet , on observant qu'elles contiennent le même amer particulier que l'on trouve dans le Laurier-cerise et dans les autres Amandes dont j'ai fait mention plus haut : l'on objecte qu'elles n'agissent pas si puissamment sur l'homme que sur les autres animaux , et que l'on en a souvent employé une certaine quantité , tant comme aliment que comme médicament . Les qualités médicales des Amandes ne sont pas , il est vrai , bien déterminées , comme je l'ai dit plus haut ; mais il paroît bien prouvé , par l'autorité du savant BERGIUS , qu'elles ont la vertu de guérir les fièvres intermittentes .

Voici la manière dont il administre ce remède : il prend deux gros de tartre soluble et une

once et demie de miel; il met le tout dans une livre d'eau, dont il fait une émulsion avec une once d'Amandes amères, que l'on passe suivant la manière ordinaire: il donne, pendant le temps de l'intermission, une livre ou deux de cette émulsion chaque jour, et il dit que l'on empêche, par ce moyen, le retour de l'accès. Il avoue que certaines fièvres ont résisté à ce remède, et l'ont obligé de recourir au Quinquina; mais alors même il a mêlé l'émulsion amère avec la décoction de Quinquina: il ajoute aussi qu'il a vu des fièvres intermittentes dont les retours étoient fréquens, qui, après avoir entièrement résisté au Quinquina, ont été parfaitement guéries par l'émulsion amère seule. J'ai eu ici si peu d'occasions de traiter les fièvres intermittentes, ou plutôt d'en voir d'autres que celles qui cédoient facilement au Quinquina, que je ne me suis jamais trouvé dans le cas d'imiter la pratique de BERGIUS; mais si j'en avois trouvé l'occasion, j'aurois certainement donné avec précaution des quantités aussi considérables d'Amandes amères.

Les anciens pensoient que les Amandes amères prises avant de boire du vin l'empêchoient de causer l'ivresse; mais JEAN BAUHIN, qui a fait des expériences à ce sujet, nie qu'elles aient cette vertu.

LE CAMPHRE.

Le Camphre est une substance d'une nature très-particulière, soit que l'on considère ses propriétés chymiques ou médicinales.

Les chymistes ont fait un grand nombre d'expériences à son sujet, et sont entrés dans de grands détails sur son histoire chymique; mais je ne vois

pas qu'ils aient évidemment déterminé quels sont les principes qui entrent dans sa composition, et je ne trouve rien dans leurs expériences qui puisse influencer sur la connoissance de ses vertus médicales. Ils nous ont donné quelques instructions sur les préparations pharmaceutiques propres à le faire prendre le plus convenablement; mais ils ne nous ont fourni aucune préparation qui augmente ou diminue les vertus du Camphre relativement au corps humain. Je regarde en conséquence comme inutile de donner ici son histoire chymique.

Cette substance, telle qu'elle se trouve dans nos boutiques, et telle qu'on l'emploie en médecine, se tire d'un arbre très-connu aujourd'hui de nos botanistes, qui est désigné par le nom trivial de *Laurus camphora*. Celui que nous employons vient principalement du Japon: il y a néanmoins plusieurs autres arbres dans les Indes orientales qui fournissent la même substance; mais comme je ne crois pas que l'on apporte en Europe, pour les usages de la médecine, le Camphre que l'on obtient de ces autres arbres, ou plutôt qu'il diffère, en quelque chose, de celui que l'on emploie communément, je regarde comme inutile de m'étendre davantage sur son histoire naturelle; et il ne me paroît nullement convenable d'exposer ici la manière dont on tire cette substance des arbres qui la produisent, ni de parler des états différens dans lesquels elle se trouve et se transporte en Europe, ou des différentes opérations qu'on lui fait subir pour lui donner la forme sous laquelle on la trouve dans nos boutiques.

Ces détails peuvent être curieux pour le chymiste et le commerçant; mais il n'y a certainement aucune drogue étrangère qui soit aussi peu sujette

sujette à varier ou à être altérée, ou plutôt qui nous parvienne avec une apparence et des qualités aussi constantes et aussi uniformes, et qui en conséquence exige moins que nous en connoissions l'origine.

Je crois devoir remarquer, en parlant de l'histoire médicale du Camphre, que depuis que cette substance particulière nous vient des Indes orientales, les chymistes en ont cru trouver une précisément du même genre dans plusieurs plantes européennes: ils en ont souvent supposé l'existence sans aucune preuve évidente; mais ils l'ont certainement démontrée de la manière la plus claire dans plusieurs cas. Il ne me paroît pas cependant nécessaire de faire l'énumération de ces plantes, parce que le Camphre se trouve en si petite quantité dans celles même où sa présence est le plus évidemment démontrée, qu'il n'apporte aucune modification à leurs vertus ordinaires, ou plutôt cela n'a point déterminé, ou ne peut même déterminer à employer ces substances comme médicament, dans les cas où le Camphre pur peut être convenable.

Après avoir supprimé les détails nombreux qui pourroient trouver place dans un Traité sur le Camphre, je vais m'occuper de mon objet particulier, c'est-à-dire, considérer le Camphre comme médicament. Cette tâche me paroît difficile, en raison des opinions variées et contradictoires que l'on a adoptées à son sujet.

L'opposition des opinions paroît particulièrement venir de ce que l'on réduit communément la dispute à une seule question: l'on demande si le Camphre agit comme échauffant ou comme rafraîchissant sur le corps humain, ou plutôt, pour me servir d'autres termes, s'il est une puissance

stimulante ou sédative. L'on a souvent tenté de résoudre de part et d'autre la question, par des théories frivoles et mal fondées; mais je négligerai ici absolument ces théories, parce que je pense que la question doit uniquement être déterminée par des expériences faites sur le corps humain, appuyées néanmoins, lorsqu'on peut le faire sans danger, de l'analogie tirée des expériences faites sur les animaux.

Je remarquerai d'abord, à ce sujet, que le Camphre introduit dans la bouche a un goût âcre, et quoiqu'il excite, en s'évaporant, une sensation d'air froid, il laisse dans la bouche et la gorge un sentiment de chaleur; lorsqu'il est reçu dans l'estomac, il produit souvent une douleur et un mal-aise que l'on attribue à l'action de son acrimonie sur l'orifice supérieur de cet organe: l'on peut regarder ces effets comme des marques de sa qualité échauffante; ces marques sont encore plus sensibles lorsqu'on en applique sur une partie ulcérée; car il y produit toujours une irritation et une inflammation évidentes.

Ces effets indiquent certainement une puissance stimulante; mais on ne trouve rien qui y ressemble, lorsque l'on introduit le Camphre dans l'estomac de l'homme ou des animaux: il paroît qu'il agit, dans leur estomac, par sa vapeur; car lorsqu'on y en a introduit une masse un peu volumineuse, elle a produit des effets considérables sur le corps, sans que son volume ni son poids en parussent sensiblement diminués: l'on ne peut douter que dans ces cas le Camphre a uniquement agi sur les nerfs de l'estomac, et que ce n'est que par l'entremise de ces nerfs que son action s'est portée sur le reste du système; cette action me paroît être absolument l'action d'une

puissance sédative; et je crois que c'est en agissant de cette manière sur l'estomac même, que le Camphre donné à grande dose occasionne, comme on l'a constamment observé, une indigestion.

Les effets sédatifs sont néanmoins encore plus évidens et plus considérables sur le sensorium. La mort d'un grand nombre d'animaux produite tout-à-coup par le Camphre dans les expériences de MENGHINI, ne peut s'expliquer autrement que par la puissance dont jouit cette substance, de même que les autres poisons, de détruire la mobilité de la puissance nerveuse, et d'éteindre parla le principe vital: l'on en a la preuve, en ce que le Camphre commence très-souvent par produire la stupeur et le sommeil, et il est très-probable que l'on peut expliquer les autres symptômes de délire, de fureur et de convulsions, comme nous l'avons fait à l'égard des autres poisons, par le combat qui survient entre la force de la puissance sédative et la réaction du système.

Je crois devoir examiner, avant d'aller plus avant, quels sont les effets du Camphre sur le système sanguin, et je puis au moins assurer ici qu'il ne manifeste pas d'abord sa puissance stimulante. Je suis fâché que dans les expériences faites sur les brutes, dont j'ai lu le récit, l'on ne fasse aucune mention de l'état de leur pouls; mais je crois que nous avons un nombre suffisant d'expériences faites sur l'homme pour déterminer cet objet. Les expériences d'HOFFMANN nous assurent que vingt grains de Camphre et plus, introduits dans l'estomac, ne rendent point le pouls plus fréquent, ou n'augmentent pas la chaleur de la peau. Les expériences de GRIFFIN et d'ALEXANDRE prouvent plutôt que de grandes doses

de Camphre diminuent la fréquence du pouls. L'on peut ajouter à ces expériences celles de BERGER, WERLHOFF, LASSONE, HOME, et sur-tout celles de COLLIN.

Le dernier a mille fois donné le Camphre à grande dose, et en a même fait prendre iusqu'à une dem-ionce par jour, sans jamais observer que le pouls en devint plus fréquent, ou que la chaleur du corps en fût augmentée. Le malade à qui il avoit fait prendre une demi-once de Camphre fut examiné par le baron VAN-SWIETEN, et par quelques autres médecins, qui n'auroient pas manqué de parler de la chaleur du corps, si elle s'étoit manifestée. J'ai moi-même fréquemment donné vingt grains de Camphre, sans jamais remarquer que la fréquence du pouls en fût augmentée, et quelquefois même elle m'a paru sensiblement diminuée.

J'ai vu moi-même une jeune femme maniaque, qui avoit entre vingt-cinq et trente ans, dont je résolus de tenter la guérison par le Camphre; j'ai commencé par lui en donner une dose de cinq grains, que j'ai doublée tous les soirs, jusqu'à ce que je l'eus portée à trente grains; et, à l'imitation du docteur KINNEIR, j'ai réitéré cette dose quatre soirées de suite. Je n'ai jamais remarqué, pendant tout ce temps, que la fréquence du pouls fût augmentée; et lorsque j'en ai donné des doses plus fortes, il y a souvent eu dans le pouls dix pulsations de moins par minute qu'avant. J'ai observé en même temps si peu de changement dans l'état de la manie, que je résolus de renoncer à cet essai; mais l'apothicaire, par une erreur grossière qui se trouve dans l'abrégé des Transaction philosophiques de BAD-DAM, s'imagina que je m'étois trompé en suivant

la méthode du docteur KINNEIR, et que je n'avois pas porté la dose du Camphre aussi loin que ce médecin; il crut en conséquence, d'après cette idée, pouvoir donner quarante grains de Camphre le soir suivant: une demi-heure après qu'il eut fait prendre cette dose, on m'envoya chercher pour voir ma malade; lorsque j'arrivai elle tomba, en apparence, dans une syncope, après avoir mis la main sur sa poitrine, comme pour me montrer qu'elle y sentoit quelque mal-aise: elle me parut être absolument insensible; son pouls étoit très-foible, et se sentoit difficilement; l'on observoit à peine sa respiration; une pâleur froide étoit répandue sur tout son corps; je la regardois comme expirante; mais en approchant un peu d'esprit de corne de cerf de son nez, et en lui frottant les extrémités avec des flanelles chaudes, elle revint au point ne pouvoir avaler un peu de lait tiède, et ensuite un peu de vin également tiède; en continuant de faire usage de ces moyens pendant deux ou trois heures, son pouls et la chaleur de son corps se rétablirent en grande partie, et elle avoit l'air d'être endormie; on la laissa ainsi jusqu'au lendemain matin, alors elle sortit, par degrés, de son sommeil, et son pouls étoit presque entièrement dans l'état naturel; mais la manie étoit au même degré qu'avant, et subsista ainsi quelques mois après, et je cessai alors de m'informer de son état.

HOFFMANN rapporte l'observation d'une personne qui prit, par méprise, deux scrupules de Camphre à la fois, ce qui la rendit fort mal; mais l'action du remède se manifesta d'abord, comme dans le cas dont j'ai parlé plus haut, par une foiblesse et une pâleur de tout le corps, qui indiquoient évidemment une action sédative.

D'après un si grand nombre d'expériences qui prouvent directement la puissance sédative, je serois surpris de voir quelqu'un la nier, et assurer que le Camphre a une puissance stimulante; et lorsque je lis ce que rapporte QUARIN dans les termes suivans: » *vidi enim in multis, quibus* » *Camphora majori dosi exhibita fuit, pulsum* » *celerimum, faciem ruberrimam, oculos torvos,* » *inflammatos, convulsiones et phrenitidem lethalem secutam fuisse* », je suis obligé de penser que sens ou les miens ont été étrangement trompés par les préjugés de la puissance stimulante ou sédative du Camphre; car j'ai cent fois prescrit ce médicament, tant à petite dose qu'à grande dose, sans jamais observer d'effets semblables: néanmoins, j'aime mieux m'en rapporter à mes sens, parce que j'ai souvent vu mes confrères porter le même jugement que moi.

Mais c'est ici le cas de remarquer que tous les observateurs sont sujets à quelque incertitude et à quelques doutes dans les objets de cette nature. Je suis très-persuadé que lorsque les poisons n'anéantissent pas immédiatement et entièrement les puissances de la vie, il y a une réaction du système qui tend à résister et à vaincre la puissance du poison: cette réaction agit de différentes manières; quelquefois elle excite l'action du cœur et des artères, et produit la fièvre; d'autres fois elle excite l'énergie du cerveau, et produit des convulsions; il est même probable qu'elle agit encore de différentes manières, que nous ne pouvons appercevoir ou expliquer clairement; mais il suffit qu'il existe une pareille puissance, et que ses effets soient si souvent confondus avec ceux du poison, pour qu'il devienne difficile, dans la plupart des cas, de déterminer quels sont les ef-

fets propres à l'un ou à l'autre ; ce qui a certainement donné lieu d'attribuer à l'action directe du poison plusieurs phénomènes qui sont néanmoins uniquement les effets de la réaction dont j'ai parlé ci-dessus.

Je ne tenterai pas de déterminer ces effets d'une manière particulière, parce que j'ai remarqué qu'ils varioient extraordinairement, suivant les circonstances ; telles que, premièrement, la puissance et l'activité du poison ; deuxièmement, sa quantité, et la manière plus ou moins prompte avec laquelle on l'a introduit ; troisièmement, la grosseur de l'animal auquel on en fait prendre ; quatrièmement, la constitution de l'animal chez qui la réaction est plus ou moins puissante ; et cinquièmement, le temps qu'a duré l'action de ces circonstances : l'on pourra peut-être, en faisant attention à ces variétés, dissiper quelques-unes des difficultés que l'on auroit pu d'ailleurs rencontrer.

L'on peut sur-tout objecter, en faveur de la puissance stimulante du Camphre, que l'on a trouvé plusieurs viscères dans un état d'inflammation considérable, chez les animaux qui avoient été tués par de grandes doses de Camphre ; mais je ne puis regarder cette inflammation comme l'effet direct de cette substance, parce que l'on ne trouve rien de semblable chez les animaux qui ont été tués immédiatement après avoir pris le poison.

La promptitude de la mort, occasionnée, dans beaucoup de cas, par une action directe sur le système nerveux, ne permet pas de supposer que l'inflammation ait précédé, et le rétablissement subit survenu quelquefois après avoir pris de très-grandes doses de Camphre, nous prouve que dans

ce cas il ne s'est pas formé d'inflammation dans aucune partie du corps: il paroît en conséquence certain que l'inflammation n'est pas due à l'action directe de cette puissance, et que l'inflammation que l'on a quelquefois observée, comme je l'ai dit plus haut, doit s'attribuer à l'agitation du système produite par le conflit qui a subsisté quelque temps entre les puissances du poison et de la réaction.

Le Camphre, il est vrai, donne des signes d'une puissance stimulante, lorsqu'on l'applique sur des parties douées d'une grande sensibilité, telles que sont la bouche, l'orifice supérieur de l'estomac, et les ulcères où les nerfs sont à nud; mais il n'y a pas de preuve que cette puissance ait lieu dans d'autres parties du système; et nous pouvons juger combien le Camphre est peu disposé à agir de cette manière, en ce que si l'on en frotte la peau lorsqu'il est dans son état le plus concentré, il n'y produit pas de rougeur ou d'autres marques d'action inflammatoire, et nous aurons occasion d'observer plus bas qu'il jouit de la puissance particulière de dissiper l'état inflammatoire des parties qui sont au-dessous.

J'ai ainsi tenté de déterminer l'action générale du Camphre sur le corps humain, et j'ai surtout fait mes efforts pour détruire l'opinion la plus généralement adoptée, que le Camphre est échauffant; ce qui, à ce que je crois, a souvent empêché d'en faire usage.

Après avoir ainsi déterminé la manière générale d'agir du Camphre, je vais examiner quelles sont les maladies où il convient particulièrement: il m'est difficile de répéter ce que l'on trouve sur cet objet dans les auteurs qui ont écrit sur la médecine-pratique, tant à cause de leurs différen-

tes opinions sur l'action générale du Camphre, qu'à cause de la pathologie qu'ils ont admise à l'égard des maladies où ils emploient ce remède; car leurs opinions particulières ont beaucoup influé sur les observations qu'ils ont données à ce sujet.

On a beaucoup employé le Camphre dans les fièvres de toutes espèces, sur-tout dans les fièvres nerveuses accompagnées de délire et d'insomnie considérables; j'en ai fréquemment fait usage avec avantage dans ces cas, et il y a quelque temps que mes confrères l'employoient également dans de semblables cas: si l'on ne s'est pas toujours aperçu de ses bons effets, je crois qu'on ne doit l'attribuer qu'à ce qu'on l'a prescrit en petites quantités. Depuis que l'opium et le vin sont devenus fort en usage, le Camphre est peu employé des médecins Ecossois: néanmoins son usage a été très-bien établi par quelques-uns des médecins les plus célèbres du Continent, entre lesquels je mets le savant et expérimenté WERLHOF, qui, l'ayant souvent employé dans plusieurs maladies inflammatoires avec beaucoup d'avantage, se déclare nettement en faveur de la puissance rafraîchissante de cette substance.

L'usage de ce médicament est sur-tout remarquable dans les fièvres putrides; nous en avons à la vérité peu d'exemples en Ecosse, où ces fièvres ne sont pas fort communes; mais les vertus antiseptiques qu'il a manifestées très-sensiblement dans les expériences que l'on a faites hors du corps, donnent lieu d'en attendre des effets antiseptiques considérables, lorsqu'on l'introduit dans le corps en suffisante quantité pour que ses parties les plus subtiles au moins se répandent dans tout le système. La puissance dont jouit le

Camphre de résister à la gangrène, et de la guérir, est très-remarquable dans les expériences de COLLIN; mais je ne déterminerai pas au hasard si l'on doit attribuer cette puissance à sa vertu antiseptique seule, ou en même temps à son opération sur le système nerveux.

L'usage du Camphre dans les fièvres lentes nerveuses, ou dans celles que l'on appelle *fièvres malignes*, et sa puissance antiseptique, rendent très-probable qu'il a été fort utile dans la petite-vérole confluente. Il y a aussi apparence qu'il peut être avantageux pour favoriser l'éruption des exanthèmes, et les rappeler à la peau lorsqu'ils ont soudainement disparu par quelque cause que ce soit; mais je n'ai aucune expérience particulière sur cet objet.

Telles sont les maladies aiguës où le Camphre a été utile; et son usage dans plusieurs maladies chroniques et aussi bien constaté. Lorsque les maladies dépendent de la mobilité de la puissance nerveuse et de l'irrégularité de ses mouvements, l'on peut s'attendre qu'un sédatif aussi puissant sera utile. Plusieurs médecins ont en conséquence parlé de ses vertus dans les affections hystériques et hypochondriaques, et j'en ai moi-même fréquemment fait l'expérience.

Le Camphre a aussi été utile dans les affections spasmodiques et convulsives, et même dans l'épilepsie: je n'ai pas vu, il est vrai, d'épilepsie guérie par le Camphre seul; mais j'ai plusieurs fois vu un paroxysme qui devoit venir dans le cours de la nuit, être arrêté par une dose de Camphre donnée dans le moment où le malade alloit se coucher; cela a eu lieu, même en faisant prendre le Camphre seul; mais il a sur-tout été utile dans les cas où on l'a uni à une certaine quan-

tité de cuivre ammonical, de vitriol blanc, ou de fleurs de zinc.

Depuis le Mémoire que le docteur KINNEIR a donné dans le xxxv^e volume des Transactions philosophiques, l'on a souvent employé le Camphre dans les cas de manie, et j'ai plus haut rapporté l'exemple d'un essai de ce genre, qui néanmoins n'a pas réussi; plusieurs autres essais tentés par d'autres médecins Ecossois, ainsi que moi, n'ont pas été plus heureux.

J'ai vu dernièrement, sur un malade conduit par M. LATA, chirurgien, un exemple remarquable de l'usage du Camphre dans la manie, dont je crois devoir donner ici une notice.

Un jeune homme de seize ans, d'une bonne constitution en apparence, fut affecté d'un habil qui lui étoit fort extraordinaire, sans que l'on pût en assigner ou en soupçonner la cause: cela dura quelques semaines; mais il y avoit en même temps une confusion d'idées qui augmentoit par degrés jusqu'à occasionner un délire léger; ces symptômes augmentèrent insensiblement pendant plusieurs semaines, au point que le malade devint entièrement maniaque, et tellement intraitable, que l'on fut obligé de le lier dans sont lit. L'on fit usage, avec beaucoup d'assiduité, des saignées, des vésicatoires, des vomitifs et des purgatifs, sans néanmoins modérer la maladie; l'on crut alors convenable d'essayer le Camphre; on commença par en donner cinq grains trois fois le jour; on réitéra cette dose tous les jours, et on l'augmenta de deux grains, jusqu'à ce que l'on eut passé soixante grains, que l'on réitéroit trois fois le jour. Tant que les doses ne furent pas au-dessus de deux scrupules, elles ne parurent produire aucun effet, ni bon ni mauvais; mais à

mesure que l'on augmenta les doses au-dessus de cette quantité, elles commencèrent à procurer par degrés plus de sommeil, et à rendre dans les intervalles les symptômes de la manie plus modérés; et avant que les doses fussent portées au point dont je viens de parler, le sommeil augmenta de plus en plus, et les sens du malade revinrent tels qu'ils étoient dans l'état ordinaire de santé; et depuis sept mois que j'ai vu le malade, il a joui d'une santé parfaite, qui a été très-peu interrompue par aucun accident remarquable.

Ceci prouve assez clairement la puissance du Camphre dans la manie; je me contenterai d'ajouter que quoiqu'il n'ait pas opéré la guérison dans plusieurs autres cas, il n'a jamais occasionné aucun désordre dans le système, lorsqu'on l'a donné à une dose modérée, c'est-à-dire, qui n'excédoit pas un demi-gros; souvent il a procuré le sommeil, et rendu l'esprit plus tranquille pour quelque temps.

J'observerai que DE BERGER a été plus heureux, et que peut-être nous n'avons pas réussi, faute de faire attention à l'avis qu'il donne: l'on trouve le passage suivant dans sa lettre à WERLHOF au sujet du Camphre: „ Multoties hoc re-
„ medio in mea praxi utor, praecipue in inflam-
„ mationibus internis, magno cum successu, et
„ demiror tam multos medicos ab usu ejus inter-
„ no abhorrere. Non diu est, quod praemissis
„ praemittendis maniacum eo sanitati penitus re-
„ stitui. In eo verò momentum praecipuum si-
„ tum est, ut sufficiente dosi et diu satis exhi-
„ beatur “.

Ceci est particulièrement confirmé par l'observation que rapporte JOERDENS dans le *Commer-*

cium Norimbergense. D'autres auteurs citent des cas où la manie et la mélancolie ont été guéries par le Camphre; mais plusieurs de ceux qui rapportent ces guérisons avouent que ce remède a frustré, dans beaucoup de cas, leurs espérances. Je ne déciderai pas si ce défaut de succès est dû à ce que l'on n'a pas employé en même temps le nitre, le vinaigre, et quelques autres remèdes que l'on suppose contribuer beaucoup aux vertus du Camphre: mais nous regardons comme démontré que la manie est une maladie dont les causes varient beaucoup, et qu'il n'y a que certains cas de cette maladie où le Camphre convient véritablement. Dans les cas d'affection organique du cerveau, l'on ne peut guère supposer que le Camphre ou tout autre remède puisse être utile.

J'ai dit plus haut que plusieurs médecins avoient employé le Camphre dans les maladies inflammatoires les plus aiguës, et je ne suis pas en conséquence surpris qu'on l'ait donné aussi à l'intérieur, même avec avantage, dans les cas de rhumatisme aigu, comme l'ont rapporté quelques auteurs. Je n'en ai pas fait l'expérience, parce que j'ai trouvé une autre méthode curative généralement plus heureuse; mais je saisis cette occasion de faire mention de l'usage externe du Camphre, parce qu'il est souvent fort utile pour dissiper les douleurs rhumatisantes des articulations ou des muscles; je l'ai souvent tenté dans ce cas, et je ne doute pas que le Camphre ait la vertu particulière de dissiper l'état inflammatoire de rhumatisme et de goutte. Le fait est très-ordinaire à l'égard du rhumatisme; il est plus rare pour la goutte; néanmoins j'en ai l'exemple suivant. Un gentilhomme avoit rapporté des Indes orientales une huile de Camphre naturelle, qui sem-

bloit n'être autre chose, au goût et à l'odorat, que du Camphre sous cette forme, et que j'ai vue citée par les naturalistes comme une substance naturelle produite par différens arbres dans les Indes orientales. Le possesseur de cette huile la recommandoit à toutes les personnes de sa connaissance comme un remède infailible contre la goutte et le rhumatisme. Un gentilhomme qui avoit souvent eu des attaques de goutte, et qui ressentoit des douleurs plus fortes que de coutume, se détermina à en faire usage; il éprouvoit une douleur des plus vives au-dessous d'un des gros orteils et du coude-pied; il frotta cette partie avec l'huile de Camphre, et au bout d'une demi-heure ou un peu plus, il fut entièrement délivré de sa douleur; mais en moins d'une heure la douleur et l'inflammation se portèrent sur la même partie de l'autre pied; comme il en souffroit beaucoup, il eut recours de nouveau à l'huile de Camphre, qui produisit le même effet, et dissipa absolument la douleur: les suites en furent aussi les mêmes; car en moins d'une heure la douleur et l'inflammation revinrent au pied qui avoit été d'abord affecté; le malade persistant toujours à faire l'essai de son remède, appliqua encore l'huile, qui dissipa avec autant de succès qu'avant, la douleur, et produisit aussi une métastase; mais comme cette métastase se fit au genou, le malade s'abstint d'appliquer davantage d'huile; il supporta la douleur un jour ou deux, et elle se dissipa après avoir produit un gonflement et une desquamation, comme de coutume.

Cette histoire prouve suffisamment que le Camphre a la puissance de modérer le spasme inflammatoire et la douleur de la partie spécialement affectée, sans cependant produire aucun ef-

fet sur la diathèse du système; elle prouve aussi que, quand cette diathèse subsiste, il est toujours fort dangereux d'employer le Camphre dans la goutte, parce qu'il est sujet à occasionner une métastase. J'ai observé que dans les cas de rhumatisme aigu, une forte dissolution de Camphre dans l'huile diminueoit pour un temps la douleur de l'articulation principalement affectée; mais que très-souvent il se faisoit immédiatement après une métastase vers une autre partie: j'ai en conséquence cessé depuis long-temps de faire usage de cette application dans tous les cas où le rhumatisme aigu étoit très-général, et produisoit des douleurs violentes dans le système.

L'on peut supposer que c'est par un effet analogue à cette puissance dont jouit le Camphre de dissiper l'état inflammatoire, que ce médicament a souvent été si utile pour modérer le mal de dents; je ne doute pas que le Camphre agit dans ce cas par la puissance dont j'ai parlé; mais c'est aussi parce qu'il excite un écoulement abondant de salive et de mucus de la surface interne de la bouche, que l'on a souvent modéré cette maladie, en se lavant la bouche avec de l'eau un peu chargée de Camphre.

Quelle que soit la manière dont le Camphre modère le mal de dents, je ne doute pas que sa nature antiphlogistique puisse être utile pour guérir l'ophthalmie; et l'on peut, en conséquence, regarder comme bien fondées les tentatives que l'on a faites pour mettre le Camphre au nombre des médicamens externes que l'on emploie dans l'ophthalmie.

Après avoir parlé de plusieurs des vertus du Camphre prescrit seul, nous allons donner quel-

ques exemples de son utilité particulière lorsqu'il est uni avec d'autres médicamens.

L'on dit que le Camphre uni avec les purgatifs drastiques modère leur acrimonie, et en conséquence la violence de leur action; je ne me suis jamais aperçu de cet effet; mais il est possible que mes essais n'aient pas été faits d'une manière convenable, car d'une autre part, l'autorité respectable de M. DE LASSONE le père me donne lieu de croire que cette opinion est bien fondée.

L'on croit encore très-généralement que le Camphre a la puissance de corriger l'acrimonie des cantharides. Nous n'opposerons pas à cette opinion les deux faits rapportés par le docteur HEBERDEN, où le Camphre parut augmenter la strangurie, parce que je crois devoir regarder ces faits comme des accidens très-rares; car j'ai employé cinquante fois le Camphre, même à grandes doses, sans jamais remarquer qu'il produisît aucun effet sur les voies urinaires. M. LASSONE le père a observé, comme je l'ai fait fréquemment, que le Camphre donné même à très-grandes doses, ne communiquoit jamais son odeur à l'urine, quoiqu'il la communique fréquemment à la transpiration et aux sueurs.

Il étoit autrefois fort ordinaire, en Ecosse, d'oindre l'emplâtre vésicatoire que l'on appliquoit sur le dos, ou sur une autre partie, d'huile camphrée, dans la vue de prévenir la strangurie que peuvent produire les cantharides: mais il y a long-temps que l'on a abandonné cette pratique, parce que l'on s'aperçut que quand on laissoit l'emplâtre plus de douze heures, sans donner en même temps une grande quantité de boissons, la strangurie survenoit chez la plupart des malades, mal-

malgré l'onction faite avec l'huile camphrée, et même quoiqu'on leur eût fait prendre le Camphre à l'intérieur. Les médecins Ecossois ne croient plus que le Camphre ait la vertu de corriger l'acrimonie des cantharides; et pour prévenir la strangurie, ils font uniquement boire beaucoup d'émulsion de gomme arabique, ou bien ils ont la précaution de ne pas laisser trop long-temps l'emplâtre.

L'on a encore attribué au Camphre la vertu de modérer, par son union, l'action du mercure: en triturant les préparations salines de mercure avec une portion de Camphre, ce dernier enlève une partie de l'acide uni au mercure, et rend en conséquence la préparation plus douce, sans diminuer beaucoup sa vertu désobstruente: j'ai observé ces effets sur cette préparation très-âcre de mercure que l'on nomme *turbith minéral*, et même sur le mercure doux ou le calomel, qui, étant trituré avec le Camphre, devient moins purgatif, et excite moins facilement la salivation. Je ne puis déterminer avec certitude jusqu'à quel point ces préparations de mercure ainsi mitigées conservent la puissance dont elles jouissoient avant, de guérir la maladie vénérienne; mais je pense qu'elles n'ont pas autant de vertus étant employées aux mêmes doses qu'avant.

L'on peut admettre cette manière de mitiger les préparations salines de mercure, en les unissant au Camphre; mais il y a des médecins qui vont plus loin, et qui prétendent que le mercure, dans quelque état qu'il soit, étant uni au Camphre, en devient plus doux, irrite moins le système, et est en même temps également puissant pour guérir les maladies dans lesquelles il convient d'ailleurs: je dois m'en rapporter, sur cet

objet, à l'expérience des médecins François; car ceux d'Ecosse n'ont rien observé de semblable, et je puis assurer qu'ayant plusieurs fois tenté d'ajouter du Camphre à l'onguent mercuriel commun, cette union n'a pas empêché les frictions faites à la dose ordinaire, d'exciter la salivation, sans même modérer les symptômes qui ont coutume de l'accompagner.

Il y a une combinaison particulière du Camphre avec l'Opium, que l'on dit produire des effets considérables. L'Opium est sujet, comme je l'ai observé plus haut, à occasionner chez quelques individus des inconvéniens et des désordres. Tous les médecins savent que quelques personnes respectables ont prétendu que l'union du Camphre prévenoit ces désordres: cela peut être; mais les expériences que j'ai faites ne m'ont pas paru le confirmer. J'ai observé que grandes doses de Camphre dispoient au sommeil; mais ce sommeil est communément accompagné de la même confusion d'idées et des mêmes rêves effrayans que produit quelquefois l'usage de l'Opium; et je n'ai pas remarqué qu'une petite quantité de Camphre augmentât aucunement la puissance de l'Opium, ou le fit agir différemment, que quand on l'employoit seul: néanmoins, come j'ai contre moi l'autorité respectable de MM. LASSONE et HALLÉ, je soupçonne que mes expériences n'ont pas été faites d'une manière convenable, ou qu'elles n'ont pas été assez souvent réitérées.

Il y a encore un autre médicament dont l'union du Camphre augmente la vertu. M. LASSONE nous assure que le Camphre uni au Quinquina lui donne plus d'énergie et de force, soit qu'on l'emploie pour guérir la fièvre ou la gangrène, et je crois cette opinion bien fondée.

Après m'être aussi étendu sur la vertu du Camphre, il me reste à parler de sa dose et de la manière de le prescrire. Il est évident, d'après ce que j'ai dit plus haut, que l'on peut beaucoup en varier la dose. Il me semble, d'après plusieurs essais, que quand l'on n'en donne que quelques grains à des intervalles fort longs, il ne produit presque pas d'effet, et que pour en obtenir des effets sensibles, il faut le prescrire à grandes doses, c'est à dire, de vingt grains au moins, ou si l'on en donne de plus petites, il faut qu'elles soient fréquemment répétées à des intervalles courts; quelques médecins célèbres préfèrent la dernière méthode. Je n'ai pas suffisamment d'expérience pour déterminer avec précision jusqu'où l'on peut porter l'une ou l'autre de ces deux méthodes. D'après les effets qu'ont produits deux scrupules donnés en une fois dans l'observation que j'ai rapportée plus haut, et dans une autre citée par HOFFMANN, il paroît que cette dose est très-forte et dangereuse; mais d'autres expériences prouvent que l'on a quelquefois donné des doses plus fortes impunément; et il paroît, d'après les expériences de COLLIN, qu'en divisant les doses, on peut en faire prendre un gros ou deux en un jour; il rapporte même une observation où l'on en a donné une demi-once: l'histoire que j'ai citée plus haut prouve la même chose. Il est probable que l'on ne peut attendre d'effets considérables du Camphre, que quand on le donne à grandes doses; et comme plusieurs expériences démontrent que ses effets ne sont pas fort durables dans le corps, il est évident qu'on doit répéter son usage, et le continuer longtemps pour guérir différentes maladies.

Quant à la manière de donner ce médicament, il est d'abord toujours nécessaire de le diviser extrêmement, parce qu'il ne se dissout pas facilement,

comme l'on sait, dans l'estomac; et tant qu'il y reste, il surnage sur la surface des autres substances qui y sont contenues, se porte ainsi vers l'orifice supérieur de ce viscère, et y produit quelque malaise; il faut en conséquence le diviser extrêmement avant de le donner; ce qu'on peut faire en le triturant dans un mortier avec quelque poudre sèche, telle que le nitre ou du sucre dur; mais afin de s'assurer qu'il est bien divisé, il est bon d'y ajouter en même temps quelques gouttes d'esprit-de-vin rectifié, ou quelque autre menstree spiritueux, tel que l'esprit doux de vitriol, ou la liqueur anodyne minérale d'HOFFMANN.

On peut aussi diviser le Camphre en le triturant avec le mucilage de gomme arabique; ce que l'on exécutera plus parfaitement en le dissolvant avant avec un peu d'esprit de-vin, ou avec une huile par expression. Lorsque l'on a suspendu le Camphre dans le mucilage de gomme arabique, on peut le suspendre dans tout autre liquide pour le donner plus convenablement; mais il faut observer que quand le Camphre est suspendu dans un liquide aqueux, il est sujet à s'évaporer ou à surnager, ce qui le rend plus désagréable à prendre: c'est pourquoi, lorsque l'on veut tenir le Camphre en dissolution, ou suspendu dans une grande quantité d'eau à la fois, il est bon d'employer quelques moyens pour l'y fixer; le sucre seul ne paroît pas suffisant pour cet effet; on l'obtient plus sûrement en triturant le Camphre avec le mucilage seul, ou avec une portion d'huile d'amandes douces, et en le divisant de nouveau par le moyen d'un mucilage, de manière à en faire une émulsion.

L'on a pensé que l'on pouvoit augmenter les vertus du Camphre en le mêlant avec une por-

tion de nitre; mais j'ai fait plusieurs tentatives sans pouvoir m'appercevoir de l'avantage que l'on retire du nitre, qui, à quelque dose qu'on le donne, pourvu qu'elle soit modérée, produit peu d'effet sur le système. L'on a prétendu, avec plus de probabilité, qu'il étoit utile d'unir le vinaigre au Camphre; le vinaigre fournit le meilleur moyen de corriger le goût du Camphre, et semble même le rendre moins désagréable à l'estomac, et je conviens qu'en raison de ses vertus rafraîchissantes et antiseptique, il peut un peu augmenter celles du Camphre.

THEA, le THÉ.

Le Thé est d'un usage si universel, qu'il mérite que je le considère fort au long: l'on pourroit croire, en raison de l'usage que l'on en fait si généralement pour boisson, que j'aurois dû en parler dans ma première Pastie; j'ai néanmoins remis à m'en occuper ici, parce que l'on ne peut pas prouver qu'il fournisse aucune matière alimentaire, et que ses qualités lui donnent le caractère d'un médicament.

Je n'entrerai ici dans aucune discussion sur le Thé comme sujet d'histoire naturelle, ou comme objet de commerce, parce que je n'ai pas eu d'occasion favorable de m'en instruire convenablement, et je renvoie mes lecteurs aux instructions que nous a données l'habile LETTSOME, qui, à ce que je crois, a traité ces objets plus completement et plus exactement que tout autre.

L'on pourroit croire que les qualités du Thé, comme médicament, c'est-à-dire, comme ayant la puissance de changer l'état du corps humain, sont confirmées par l'expérience que nous fournit son

usage journalier ; mais la plante se trouve dans des états si différens dans l'usage universel que l'on en fait, et la disposition de ceux qui l'emploient varie tellement, que les conclusions que l'on a tirées de ses effets doivent être tres-précaries et très-douteuses ; il faut donc tenter d'autres moyens de déterminer ses qualités avec plus de certitude .

J'observerai à ce sujet qu'il paroît, d'après les expériences de l'exact SMITH, *de actione Musculari*, n. 36. , qu'une infusion de Thé vert détruit la sensibilité des nerfs et l'irritabilité des muscles, et les expériences du docteur LETTSOME prouvent que le Thé vert distillé donne une eau odorante, qui est un puissant narcotique .

L'on peut présumer que le Thé vert contient une puissance narcotique odorante de ce genre, par la nécessité que trouvent les Chinois de le faire sécher à un degré considérable de chaleur avant d'en faire usage ; ils s'abstiennent même, après cette préparation, de s'en servir pendant un an ou deux, c'est-à-dire, tant que ses parties volatiles ne se sont pas davantage dissipées ; et l'on dit que, quand ils n'usent pas de cette précaution, le Thé, dans son état le plus récent, donne des signes évidens d'une forte puissance narcotique : chez nous même, les espèces de Thê qui ont le plus d'odeur manifestent souvent leurs puissances sédatives, en affoiblissant les nerfs de l'estomac, et même de tout le système .

Je conclus, avec beaucoup d'assurance, de ces observations, que le Thé doit être considéré comme une substance narcotique et sédative, et qu'il a particulièrement cette qualité lorsqu'il conserve le plus d'odeur ; elle est en conséquence moins sensible dans le Thé bohea que dans le

Thé vert ; elle l'est davantage dans les Thés plus odorans , ou dans ce qu'on appelle les meilleures espèces de Thé vert .

Ses effets paroissent cependant différens beaucoup suivant les individus ; de là les récits différens et même contradictoires que l'on a faits de ces effets : mais nous ne serons pas étonnés de ces différentes manières d'agir du Thé , en faisant attention que la différence de constitution produit des différences dans l'action du même médicament , suivant les individus , et nous en avons une preuve remarquable dans la manière d'agir de l'Opium .

Si l'on ajoute à ce que je viens de dire l'erreur qui résulte de l'état du Thé que l'on emploie , lequel est souvent tellement dépourvu d'action , qu'il ne produit aucun effet ; si l'on tient compte enfin de la puissance de l'habitude , qui est capable de détruire l'action des substances les plus puissantes , les rapports variés et même contradictoires sur les effets du Thé , ne changeront nullement notre manière de juger de ses qualités ordinaires et générales , relativement au corps humain .

Les expériences dont j'ai fait mention plus haut , et les observations que j'ai faites dans le cours de cinquante ans sur toutes sortes de personnes , m'ont convaincu que les qualités du Thé sont narcotiques et sédatives ,

L'on a souvent objecté que quelques-uns des mauvais effets attribués au Thé étoient communément dus à la grande quantité d'eau chaude avec laquelle on le prend : il est possible qu'il résulte quelques mauvais effets de cette cause , mais je puis assurer , d'après une observation scrupuleuse , que sur dix personnes qui éprouvent des

effets considérables du Thé, il y en a neuf sur lesquelles ces effets sont entièrement dus aux qualités du Thé, et que l'eau chaude n'affecte pas de même une seule personne sur cent qui en boivent une très-grande quantité.

Malgré les efforts que nous venons de faire pour constater la nature pernicieuse du Thé, nous ne nions pas qu'il puisse produire quelquefois des effets avantageux : il est très-possible qu'étant pris modérément, il donne de la gaieté à certaines personnes, de même que les autres narcotiques prescrits à une dose médiocre, ou qu'il dissipe, jusqu'à un certain point, l'irritabilité, ou bien qu'il calme de même quelques irrégularités du système nerveux.

L'on a souvent imputé les mauvais effets du Thé à l'eau chaude qui en est le véhicule : mais je ne doute pas que quelques-uns de ses effets avantageux ne puissent s'attribuer également à la même cause, et que ce ne soit sur-tout par cette raison qu'il est si souvent agréable lorsqu'on a trop mangé.

CROCUS, le SAFRAN.

L'HISTOIRE naturelle et la préparation de ce médicament sont si généralement connus, et se trouvent dans un si grand nombre de livres, qu'il est absolument inutile de rien répéter ici de ce que l'on a dit sur ces objets.

Le Safran, considéré chimiquement, paroît être une substance très-particulière; on peut l'extraire par les menstrues spiritueux ou aqueux, par le vin ou le vinaigre, et chacun de ces menstrues enlève toutes ses parties odorantes, sapides ou colorantes. La teinture à l'esprit-de-vin ne devient

point laiteuse lorsque l'on y ajoute de l'eau, et la teinture aqueuse ne se trouble pas par l'addition de l'esprit-de-vin; sa partie odorante s'élève par la distillation tant avec l'eau qu'avec l'esprit-de-vin, et l'on prétend qu'il paroît, dans le premier cas, une portion d'huile essentielle: mais ni la quantité ni la qualité de cette huile ne sont pas encore bien déterminées.

Quoique la partie odorante du Safran s'élève dans la distillation avec les différens menstrues dont nous venons de parler, l'on trouve beaucoup de matière fixe dans les extraits; mais l'extrait aqueux paroît d'une nature fort différente du Safran entier. L'extrait fait avec l'esprit-de-vin conserve davantage des qualités sensibles du Safran; néanmoins, comme il s'est fait une évaporation des parties odorantes et volatiles, l'on ne peut guère croire que la teinture concentrée, ou l'extrait de BOERHAAVE, renferme toute la substance médicale du Safran entier.

Il m'a paru convenable de donner ainsi, autant qu'il m'a été possible, l'histoire chymique de ce médicament célèbre: je remarquerai néanmoins que cette histoire ne nous apprend rien qui puisse nous faire connoître ou expliquer les vertus médicales du Safran; elle ne nous en apprend pas certainement davantage que ses qualités sensibles.

D'après ces qualités sensibles qui manifestent quelque acrimonie, tant au goût qu'à l'odorat, le Safran pourroit paroître très-actif relativement au corps humain; néanmoins je n'ai jamais été plus embarrassé que de déterminer les qualités médicales de cette substance: les auteurs de Matière médicale en ont constamment parlé comme d'un remède fort actif; mais ce qu'il ont rapporté de ses effets est, dans quelques cas, évidemment exa-

géré, quoique BOERHAAVE même l'ait répété; et des expériences très-souvent réitérées dans la pratique ne confirment nullement les opinions que ces auteurs ont communément eues du Safran. Je l'ai donné à grandes doses sans en appercevoir d'effets sensibles; à peine augmente-t-il la fréquence du pouls; et je ne me suis guère aperçu qu'il agisse comme anodyn ou antispasmodique.

Il a sur-tout été renommé pour ses prétendues vertus emménagogues: j'ai eu, dans un cas ou deux, quelque raison de croire qu'il jouissoit d'une puissance de ce genre; mais dans beaucoup d'autres, il a absolument trompé mes espérances, quoique réitéré à fortes doses.

L'on raconte communément qu'il produit la gaieté; mais cela fortement contredit par ce que rapporte BERGIUS, qui s'exprime ainsi: » Nobilis matrona semper in tristitiam lapsa est ingentem, postquam pulveres Crocatis ei propinaveram »; et les paroles dont il sert avant: » Vidi hystericas quasdam a propinato Croco valde emotas », sont plus en faveur du Safran que tout ce que j'ai lu ailleurs; je l'ai employé sous toutes sortes de formes, en substance et en teinture; j'ai donné l'extrait de BOERHAAVE, et j'en ai fait prendre de plus fortes doses qu'aucune de celles qui ont été proposées jusqu'ici, sans y découvrir aucune puissance ou vertu considérable.

Il ne paroît pas que le Collège des médecins de Londres ait beaucoup de confiance dans le Safran; car ils ne nous en ont donné aucune teinture; ils l'ont cependant conservé dans la *Tinctura aloes composita*, et dans les *Pilulae ex aloes cum myrrha*; ils en ont même mis une plus grande quantité que le Collège d'Edimbourg n'a fait: mais j'observerai que j'ai souvent préparé ces com-

positions sans y faire entrer de Safran, et que je n'ai pu appercevoir que leurs vertus en fussent aucunement diminuées: néanmoins, en méprisant ainsi les vertus du Safran, je dois avouer qu'avec un peu d'attention, j'ai remarqué que le Safran de nos boutiques étoit souvent très imparfait; ce qui a pu quelquefois influencer sur mes expériences.

NYMPHAEA, le NÈNUPHAR.

Je suis fâché que cette plante se trouve dans mon Catalogue, parce qu'on l'a retranchée des deux Dispensaires anglois, et sur-tout parce que ses fleurs ne possèdent aucune vertu; ses racines sont un peu astringentes et amères, mais elles ne jouissent pas de ces qualités à un degré assez considérable pour trouver place dans la pratique, en ce que nous avons un grand nombre de substances beaucoup plus puissantes pour remplir le objet pour lesquels on pourroit employer ces racines.

Le VIN et L'ALCOHOL.

J'ai mis le Vin et l'Alcohol dans le Catalogue des médicamens narcotiques sédatifs, parce qu'il me paroît nécessaire de les considérer ici particulièrement.

J'ai traité plus haut du Vin comme boisson, et j'ai dit tout ce qui m'a paru nécessaire sur sa préparation. J'ai tâché d'expliquer, d'après les différentes causes qui contribuent à le produire, quels sont ses différens états, sur-tout les différentes matières dont il peut être formé, et les diverses qualités sensibles dépendantes de ces matières qui peuvent se manifester dans les vins dont on fait communément usage.

Il ne paroît pas nécessaire de répéter tout ce que j'ai dit à ce sujet : je crois devoir uniquement rappeler que j'ai supposé qu'une portion d'Alcohol constituoit le Vin : mais j'ai peu parlé de ses effets dans l'usage ordinaire de la vie, et je n'ai fait mention que de ceux que peuvent produire les autres matières qui trouvent dans les différens Vins qui paroissent sur nos tables.

On ne doit néanmoins considérer les Vins comme médicamens, que parce qu'ils contiennent de l'Alcohol, et je me suis réservé d'en traiter, sous ce point de vue, dans ce Chapitre, où je les ai placés comme narcotiques sédatifs.

L'on ne peut guère douter que l'Alcohol ne jouisse de cette qualité ; car, lorsqu'il est seulement délayé avec l'eau au point de pouvoir le boire, il produit l'ivresse et les effets narcotiques des autres sédatifs : lorsqu'on en prend une petite quantité, et qu'il est fort délayé, il ne manifeste pas sur le champ sa puissance sédative ; il paroît être au contraire une liqueur stimulante, cordiale, et capable de produire la gaieté : néanmoins, comme cette manière d'agir est commune à l'Opium et aux autres Narcotiques, elle ne détruit pas notre opinion sur la nature sédative propre à l'Alcohol.

L'Alcohol n'est jamais en grande quantité dans le Vin en proportion de l'eau qui s'y trouve en même temps, et l'Alcohol même est uni dans le Vin à des matières qui diminuent sa force ; c'est pourquoi on peut l'employer, et on l'emploie d'ordinaire beaucoup plus convenablement comme stimulant, cordial et égayant, que l'Alcohol donné de toute autre manière.

L'on peut expliquer, d'après ceci, pourquoi l'on regarde communément le Vin comme stimu-

lant: mais l'on sait également que quand on en boit une certaine quantité, il produit tous les effets sédatifs de l'Alcool ou de l'Opium, et ses qualités médicinales peuvent être stimulantes ou sédatives, suivant la quantité que l'on en prend.

Toutes les fois qu'il y a langueur ou faiblesse du système, sans fièvre, le Vin pris modérément peut être très-utile; il est, pour beaucoup de personnes, non-seulement agréable au palais, mais même à l'estomac, et celles chez lesquelles on peut éviter ses effets acescens, s'aperçoivent sur le champ de ses vertus cordiales, qui se communiquent facilement de l'estomac à tout le système.

Telles sont les vertus du Vin pris avec modération: j'observerai, en passant, que par la manière particulière dont il agit sur l'estomac, il excite l'action de ce viscère, et favorise en conséquence l'appétit et la digestion; et lorsqu'il passe dans les intestins, il ne suspend pas leur action, et n'occasionne pas la constipation aussi facilement que les autres Narcotiques; le mélange de ses parties acescences avec la bile favorise au contraire l'action des intestins, et l'évacuation par les selles.

L'on peut encore observer que l'Alcool que le Vin contient favorise la transpiration insensible, en passant dans les vaisseaux sanguins, et qu'en raison de l'eau et des matières salines qui y sont en même temps introduites, il se porte certainement aux reins, et favorise la sécrétion de l'urine.

Le Vin peut produire tous ces effets, quoique pris modérément, et on peut les rapporter absolument à ses vertus stimulantes, ou à ses qualités acescences, qui sont communément si salutaires.

Il est néanmoins difficile d'établir des limites entre ses puissances stimulante et sédative: si l'on en augmente la quantité par degrés, la dernière puissance agit insensiblement; et, en se réunissant à la première, elle produit d'abord un degré de délire ou d'ivresse, qui est généralement gai, et qui, s'emparant de l'esprit, en exclut toutes les idées tristes ou sombres; mais lorsque cette même puissance sédative augmente, elle rend le délire plus considérable, et produit cette irrégularité et cette confusion d'idées qui constitue l'état d'ivresse parfait, et la puissance sédative dominant ensuite entièrement, les fonctions animales, tant du sentiment que du mouvement, s'affoiblissent par degrés, et le sommeil survient.

Après avoir ainsi exposé les différentes manières d'agir des puissances, tant stimulante que sédative du Vin sur l'homme en santé, je vais parler des effets qu'elles produisent suivant les circonstances où se trouvent les malades.

Il est d'abord évident que quand le système est irrité par une cause qui augmente l'action du cœur et des artères, la puissance stimulante du Vin doit être nuisible, même étant pris avec la plus grande modération: or, comme il n'y a guère d'irritation plus considérable et plus permanente que l'inflammation d'une partie quelconque, le Vin doit être particulièrement funeste dans toutes les pyrexies occasionnées par l'inflammation.

Je suis aussi persuadé que toutes les hémorrhagies actives sont accompagnées de diathèse inflammatoire; d'où il est également évident que le Vin ne convient pas dans ces cas.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'usage du Vin dans les maladies, parce que l'on doit, à cet égard, se conduire d'après les principes que

j'ai établis plus haut relativement à l'Opium, avec néanmoins cette différence, que si l'on cherche dans l'un ou l'autre les puissances sédatives; on les obtiendra plus facilement et plus certainement par l'Opium que par le Vin; mais si l'on veut employer séparément les puissances stimulantes, ou les combiner avec les sédatives, on pourra les administrer plus facilement et plus exactement avec le Vin qu'avec l'Opium.

Il ne me reste qu'une question à examiner à ce sujet: savoir, l'Alcool affoibli d'une manière quelconque, peut-il convenablement être substitué au Vin et à l'Opium? Je pense qu'on le peut dans plusieurs cas, mais qu'il est toujours plus difficile de séparer les puissances stimulantes de l'Alcool de sa qualité sédative. Dans les cas néanmoins où l'on desire spécialement les puissances stimulantes, comme quand on veut s'opposer à la gangrène, l'Alcool affoibli peut se donner aussi bien que le Vin; c'est pourquoi le premier peut être plus convenable que le Vin pour les pauvres.

fin du second Tome.